



# LE DÉFI D'UNE TONNE

ENQUÊTE DE SUIVI  
AUTOMNE 2004 (ÉTAPE 1)

## RAPPORT FINAL

Préparé pour :  
Ressources naturelles Canada  
Environnement Canada

Préparé par :  
Environics Research Group

Octobre 2004

Contrat #23496-050539/001/CY  
pn5558



## TABLE DES MATIÈRES

---

INTRODUCTION .....	5
SOMMAIRE DU RAPPORT .....	7
CONNAISSANCES ET ATTITUDES À L'ÉGARD DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES .....	13
Attention accordée aux changements climatiques .....	13
Sensibilisation aux changements climatiques .....	16
Causes des changements climatiques .....	17
Préoccupation au sujet des changements climatiques .....	19
ACTIONS DES CITOYENS EN MATIÈRE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES .....	20
Perception de la capacité à faire une différence .....	20
Avantages des efforts pour contrer les changements climatiques .....	23
ÉFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE À LA MAISON.....	24
Mesures à la maison .....	24
Principaux avantages.....	27
Obstacles à l'action .....	28
ÉFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES DÉPLACEMENTS .....	30
Mesures liées aux transports .....	30
Principaux avantages.....	33
Obstacles à l'action .....	34

*Continué ...*

LE DÉFI D'UNE TONNE .....	36
Sensibilisation au Défi d'une Tonne .....	36
Participation au Défi d'une Tonne .....	39
Obstacles à la participation .....	41
Perceptions de l'efficacité du Défi d'une Tonne .....	44
LAMPES FLUORESCENTES COMPACTS .....	40
Connaissance des lampes fluorescentes compactes .....	45
Intérêt d'achat passé et futur .....	46
MÉTHODOLOGIE .....	48

## INTRODUCTION

---

Après des années d'enquêtes et d'incertitude, il ne fait maintenant plus de doute que les changements climatiques constituent un des principaux enjeux environnementaux pour le Canada et chaque autre pays dans le monde. En novembre 2002, le gouvernement fédéral a rendu public le Plan du Canada sur les changements climatiques qui souligne de quelle façon le Canada respectera les cibles de Kyoto. Le Plan encourage également tous les Canadiens à participer à ces efforts. Chaque année, dans ses activités quotidiennes, un Canadien produit en moyenne plus de 5 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (GES) qui contribuent aux changements climatiques. Le défi présenté dans le plan d'action – « Le Défi d'une tonne », ci-après appelé le Défi – invite les Canadiens à faire leur part en réduisant leurs émissions de GES d'une tonne, en moyenne.

Les travaux de recherche quantitative et qualitative sur l'opinion réalisés en 2003 au sujet du Défi ont révélé que le concept recueillait des appuis forts au Canada, suggérant la viabilité du Défi s'il est assorti des communications et de la promotion appropriées. Dès l'automne 2004, le gouvernement du Canada lancera une importante campagne de publicité pour sensibiliser le public cible des propriétaires de maisons et de véhicules à l'existence du Défi. Ces groupes sont ceux qui produisent la plus grande quantité d'émissions de GES et, par conséquent, offrent les plus grandes possibilités de réduction. Cependant, le Défi d'une tonne est ouvert à tous les Canadiens.

La recherche quantitative effectuée en 2003 a également établi des données de référence auxquelles comparer de futures mesures de l'opinion publique, afin d'évaluer le progrès des efforts pour relever le niveau de sensibilisation et pour mobiliser les consommateurs. En vue de la campagne de publicité qui débutera sous peu, un sondage de l'opinion est à nouveau

nécessaire pour mettre à jour les données en matière de sensibilisation du public et de compréhension des questions relatives aux changements climatiques, des perceptions et des mesures d'efficacité énergétique, des perceptions relatives aux dossiers environnementaux tels que la qualité de l'air et les déchets, ainsi que de la sensibilisation et de la réceptivité au Défi d'une tonne.

Les objectifs de la présente étape de la recherche sont les suivants :

- Mesurer la sensibilisation et la réceptivité du public et les mesures adoptées en réponse au programme du Défi d'une tonne, afin d'établir des comparaisons avec les données de référence de mars 2003.
- Suivre l'évolution des perceptions et des mesures adoptées par le public en ce qui a trait à l'efficacité énergétique à la maison et sur la route; et
- Évaluer les tendances en matière de sensibilisation du public et de sa compréhension des dossiers relatifs aux changements climatiques, à partir de travaux de recherche antérieurs.

Ce sondage a été réalisé à partir d'entrevues téléphoniques effectuées auprès d'un échantillon représentatif de 3 100 Canadiens (âgés de 18 ans ou plus), entre les 10 et 26 septembre 2004. L'échantillon a été stratifié en fonction des 10 provinces et des trois territoires au pays, afin de permettre des analyses régionales. La marge d'erreur d'échantillonnage pour la totalité de l'échantillon est de plus ou moins 1,8 point de pourcentage (avec un niveau de confiance de 95 %). Une description plus détaillée de la méthodologie utilisée dans la réalisation de cette étude est présentée à la fin de ce rapport, de même qu'une copie du questionnaire.

Ce rapport débute par un sommaire présentant les résultats et conclusions clés, suivis d'une analyse détaillée des résultats du sondage. Tout au long du rapport, des comparaisons sont établies avec des travaux de recherche antérieurs, afin de situer les présents résultats dans un contexte historique.<sup>1</sup>

Sous pli distinct, un ensemble de « tableaux comparatifs » présentent les résultats à toutes les questions en fonction des segments de population tels que définis selon la région et les caractéristiques démographiques. Ces tableaux sont numérotés en fonction du numéro de la question de sondage dans l'analyse détaillée, qui est soit adjacent ou en-dessous des graphiques contenus dans le rapport. Tous les résultats sont donnés en pourcentage, à moins d'avis contraire.

---

1 The One tonne Challenge Tracking Survey - Printemps 2003 (Decima, 2003); Attitudes du public envers le changement climatique, 3e étape (Decima, 2001); Canadians' Opinions and Attitudes Toward Climate Change (Pollara, 1999); Climate Change and the Canadian Public (Pollara, 1998)

## SOMMAIRE DU RAPPORT

---

Les résultats de ce sondage révèlent que le dossier des changements climatiques ne s'impose pas beaucoup plus à l'attention des Canadiens qu'il y a quelques années. Il ne faut donc pas se surprendre si les consommateurs continuent d'entretenir des perceptions analogues à celles qu'ils avaient en 2003 au sujet des causes des changements climatiques et du rôle qu'ils jouent individuellement dans ce problème, ou s'ils n'ont pas accru leur niveau d'activité afin de réduire leur propre utilisation d'énergie.

Un facteur qui contribue à maintenir cette situation stationnaire est l'absence de raison convaincante incitant les Canadiens à s'engager davantage dans ce dossier. Il est évident qu'il faudra davantage que les mesures adoptées jusqu'à présent pour provoquer un changement dans les attitudes et comportements des Canadiens, et que le concept du « Défi d'une tonne » est bien positionné. Tout comme en 2003, la plupart des consommateurs continuent d'avoir une réaction initiale raisonnablement positive à l'égard de cette initiative et ils demeurent, en principe, disposés à y participer. Un obstacle important continue toutefois d'être un manque de compréhension, en termes de comment s'y prendre pour réduire leur contribution aux émissions de GES, mais aussi en termes de savoir de quelle façon ces gestes feront une différence au titre de la conservation d'énergie et des changements climatiques.

### Sensibilisation et attitudes à l'égard des changements climatiques

Les changements climatiques continuent d'être à peine visibles parmi les problèmes d'importance nationale pour les Canadiens. Alors que pratiquement tout le monde (94 %) reconnaît le problème (qu'il s'agisse de changements climatiques, de réchauffement planétaire ou de l'effet de serre), il ne figure toujours pas parmi les préoccupations mentionnées « spontanément ».

À l'heure actuelle, la plupart des secteurs, y compris l'économie et l'environnement en général, cèdent le pas aux soins de santé dans les perceptions du public des problèmes les plus importants au pays.

Bien que les changements climatiques aient retenu une proportion accrue de l'attention du public en tant que dossier environnemental au printemps 2003, ce niveau d'attention ne s'est pas maintenu en 2004. Un sur dix (9 %) des Canadiens identifient maintenant le réchauffement planétaire ou les changements climatiques comme étant le problème environnemental le plus important au pays (en baisse comparativement à 16 % en 2003), alors que les préoccupations relatives à la qualité de l'air (20 %) se sont accrues pour se hisser au premier rang. Il est possible que les changements climatiques aient retenu davantage l'attention du public en 2003 en raison de la forte attention accordée par les médias à la ratification du Protocole de Kyoto par le Canada au cours de la période précédant le sondage antérieur. Depuis, ce problème a eu une visibilité plutôt limitée, dans les médias ou ailleurs, ce qui semble correspondre à la plus faible présence des changements climatiques parmi les choix mentionnés spontanément.

Comme en 2003, le sondage révèle que la plupart des Canadiens semblent posséder au moins une compréhension rudimentaire de ce qui cause les changements climatiques. La plus grande part de responsabilité continue d'être attribuée aux sources de pointe (centrales électriques, activité industrielle), alors que la pollution automobile demeure l'autre source principale identifiée. Les Canadiens n'ont pas plus tendance que par le passé à se faire des idées fausses à propos des changements climatiques, une minorité seulement affirme que c'est le résultat de choses telles que l'épuisement de la couche d'ozone et les aérosols.

La vaste majorité des Canadiens continue d'exprimer à tout le moins une certaine inquiétude à l'égard du problème des changements climatiques et ce degré d'inquiétude demeure inchangé depuis 2003. Néanmoins, il continue d'y avoir seulement un petit groupe (16 %) de Canadiens que ce problème inquiète véritablement. Le manque d'engagement sur cette question est nettement lié au fait que les changements climatiques présentent peu d'indices tangibles ou de preuves qu'un problème environnemental existe, comme c'est le cas pour une marée noire ou une cheminée d'usine. Une des difficultés à soulever ce dossier auprès des Canadiens consiste à les persuader des risques liés aux changements climatiques, en particulier lorsque les effets possibles demeurent incertains, qu'ils se conjuguent au futur et ne sont pas totalement négatifs (puisque certains Canadiens ne dédaigneraient pas des hivers plus doux).

## Intervention des citoyens en matière de changements climatiques

Depuis quelques années, nous observons que les Canadiens reconnaissent de plus en plus qu'ils portent, en tant que consommateurs, une responsabilité individuelle pour leur propre contribution aux changements climatiques. En 2004, ce niveau a atteint un plateau, alors que près de huit sur dix (78 %) des personnes qui sont au courant des changements climatiques reconnaissent qu'elles peuvent faire quelque chose afin de réduire leurs émissions de GES (inchangé depuis 2003). Tout comme en 2003, cette acceptation de responsabilité demeure liée à une préoccupation personnelle au sujet des changements climatiques, mais même parmi les personnes qui sont sceptiques à ce sujet, plus de la moitié (55 %) d'entre elles reconnaissent pouvoir changer des choses.

De surcroît, comme en 2003, la plupart des Canadiens peuvent identifier au moins un ou deux moyens par lesquels ils peuvent faire leur part afin de réduire les émissions de GES. L'attention continue d'être centrée le plus autour de mesures liées aux transports (réduire l'utilisation des véhicules personnels, utiliser le transport en commun) et moins sur des mesures d'économie d'énergie à la maison. Il est donc peu étonnant que les Canadiens aient plus tendance à identifier une meilleure qualité de l'air comme étant

le principal avantage d'adopter des mesures pour réduire les émissions de GES, que d'autres résultats environnementaux ou d'épargner de l'argent au titre des coûts énergétiques. Visiblement, pour les Canadiens, les émissions des véhicules continuent d'être la preuve la plus tangible du lien qui existe entre le comportement des consommateurs et les émissions de GES.

## Mesures d'économies d'énergie

Au niveau individuel, les mesures pour contrer les changements climatiques consistent surtout en une réduction de la consommation d'énergie à la maison et sur la route. Tout comme en 2003, les résultats du sondage montrent que les Canadiens sont conscients, jusqu'à un certain point, de la quantité d'énergie qu'ils consomment, et la plupart d'entre eux affirment avoir adopté des mesures pour réduire la consommation non nécessaire, soit en modifiant leurs habitudes ou en améliorant l'efficacité énergétique. Bien que la majorité des consommateurs continue à se limiter à une ou deux mesures faciles (p.ex. éteindre les lumières, baisser le thermostat), on note un léger déplacement perceptible vers des activités qui exigent plus d'effort et d'engagement de leur part (p.ex. utiliser moins les appareils électroménagers, remplacer un appareil de chauffage ou un chauffe-eau). Néanmoins, cela exagère probablement le véritable degré d'effort fourni et correspond sans doute davantage à ce que les gens croient faire ou pensent qu'ils doivent faire, au lieu d'être une mesure objective de leur comportement (ce qui nécessite une toute autre méthodologie).

Pourtant, les Canadiens n'assimilent pas entièrement la conservation d'énergie à la maison à une réduction des émissions de GES et des changements climatiques. Pour la plupart, la première motivation ou l'avantage principal découlant d'une réduction de l'utilisation d'énergie à la maison continue d'être des économies financières (77 %), et ce, encore plus qu'en 2003 (73 %). Par comparaison, la sensibilisation aux avantages écologiques (27 %) et en termes de conservation des ressources (18 %) demeurent moins courants. Ceci s'explique en partie parce que les dépenses énergétiques à la maison peuvent être élevées, mais aussi parce que de nombreux Canadiens ne comprennent pas trop bien le lien qui existe entre leur utilisation d'énergie à la maison et son incidence sur l'environnement.



Les consommateurs continuent de reconnaître plus aisément la relation qui existe entre la conservation d'énergie sur la route et l'environnement, parce que l'incidence de l'utilisation des véhicules sur l'environnement est comprise par un plus grand nombre d'entre eux. Même si moins de Canadiens qu'en 2003 mentionnent les avantages environnementaux de réduire leur utilisation du véhicule personnel (63 %, en baisse de 4 points), cela demeure beaucoup plus prévalent que la mention des avantages économiques (38 %) ou de la conservation des ressources naturelles (9 %).

Depuis 2003, peu de progrès a été réalisé pour sensibiliser davantage le public sur la façon dont certaines mesures d'économie d'énergie ont une incidence non seulement sur l'environnement, mais également de la consommation d'énergie et les changements climatiques. Le niveau de compréhension des Canadiens sur la façon dont des mesures telles que vérifier la pression des pneus, éviter de laisser tourner le moteur au ralenti ou réduire la quantité d'emballage contribuent à l'efficacité énergétique ne s'est pas amélioré. Cela est compréhensible avant l'important effort de communications qui sera fait pour promouvoir Défi d'une tonne, ainsi qu'en l'absence d'autres événements de nature à améliorer le niveau de compréhension. Toutefois, il est évident que le défi consiste toujours à réduire l'écart qui existe dans l'esprit des consommateurs et à promouvoir la conservation d'énergie comme étant une méthode clé pour contrer les changements climatiques.

**Lampes fluorescentes compactes (LFC).** Le niveau de sensibilisation et de compréhension du public au sujet des LFC est relativement élevé, mais il n'est pas évident de déterminer à quel point cela peut être attribué à une récente campagne publicitaire. Alors que seulement deux sur cinq Canadiens rapportent avoir acheté des LFC jusqu'à présent, les autres Canadiens manifestent un bon niveau d'intérêt à les utiliser dans l'avenir. Les résultats suggèrent que les avantages environnementaux des LFC sont bien établis, mais qu'il demeure nécessaire de mieux communiquer leur efficacité en fonction du coût, comparativement aux ampoules ordinaires.

## Obstacles à l'action des citoyens

Les résultats du sondage montrent que la plupart des Canadiens ont de bonnes intentions en ce qui a trait à l'environnement et à la consommation d'énergie, mais qu'ils peuvent en faire davantage pour réduire leur utilisation d'énergie et leurs émissions de GES. Comme par les années antérieures, deux classes d'obstacles continuent de nuire à la mobilisation des citoyens. Le premier est surtout affaire de motivation, en ce cela requiert que les gens modifient leurs habitudes et fassent des efforts additionnels pour réduire la consommation d'énergie non nécessaire. Cela est particulièrement difficile puisque cela comporte habituellement un certain degré d'inconvénients ou un niveau d'effort soutenu (p.ex. le covoiturage pour se rendre au travail) pouvant être perçu comme une atteinte à la qualité de vie.

Le deuxième type d'obstacle est de nature structurelle. Ce sont des contraintes externes qui, dans une certaine mesure, échappent au contrôle de l'individu et réduisent sa capacité à modifier ses habitudes de consommation (le plus évident étant le coût). Les Canadiens demeurent plus enclins à identifier des obstacles de nature motivationnelle à la réduction de leur consommation d'énergie à la maison et des obstacles structurels (en particulier les choix limités en matière de transport en commun) à l'utilisation moins fréquente de leur véhicule.

Le présent sondage révèle un troisième type d'obstacle à la réduction de la consommation d'énergie : une perception ou un manque de compréhension relatif à la nécessité de ces changements. Cela est lié à la fois à des obstacles structurels (p.ex. pas assez d'information disponible à ce sujet pour le consommateur) et à des obstacles motivationnels (p.ex. les consommateurs ne sont pas motivés à apprendre à ce sujet ou à rechercher ce type d'information); il sera donc important d'en tenir compte dans l'élaboration d'approches pour éliminer cet obstacle.

Un changement s'opère habituellement en deux étapes : premièrement, reconnaître l'existence du problème et comprendre ce qui peut être fait et comment cela peut être fait et, deuxièmement, donner la motivation d'agir en accordant un degré d'importance suffisant

au problème. Les résultats présentés ci-haut montrent que les changements climatiques continuent à ne pas avoir la visibilité nécessaire pour mobiliser un effort considérable de la part des Canadiens. De plus, il se dégage l'impression que les Canadiens ne sont pas suffisamment conscients du comment et du pourquoi ils devraient mettre en oeuvre certaines des mesures pouvant grandement contribuer à la réduction de l'utilisation d'énergie et, par conséquent, des changements climatiques. Ce dernier résultat apporte une preuve additionnelle à l'appui d'une campagne de communications efficace destinée à donner aux consommateurs de plus grandes connaissances et une meilleure compréhension de la relation qui existe entre leurs actions individuelles, l'efficacité énergétique et les changements climatiques.

## Le Défi d'une tonne

La sensibilisation du public et sa réponse au Défi ont peu changé depuis son introduction en 2003, comme on pouvait s'y attendre en raison de l'absence de publicité et du peu d'activités de promotion dirigées vers le grand public au sujet de l'initiative jusqu'à présent. Moins d'un sur six (15 %) Canadiens soutiennent avoir entendu ou vu quelque chose au sujet du Défi, ce qui est très légèrement plus faible que le niveau de sensibilisation observé l'an dernier (18 %). Néanmoins, parmi les personnes qui en ont entendu parler, le Défi d'une tonne est passablement bien compris en tant que mesure destinée à réduire l'utilisation d'énergie ou les émissions des GES des individus.

Tout comme en 2003, la plupart des Canadiens sont relativement positifs au sujet du concept du Défi d'une tonne, et ils continuent à le considérer comme étant un moyen approprié et potentiellement efficace pour encourager les consommateurs à réduire leur utilisation d'énergie et leurs émissions de GES. Cela correspond bien au fait que le public comprend bien quelles sont les causes des changements climatiques et l'importance de leur participation à trouver des solutions à ce problème.

Jusqu'à maintenant, sept pour cent des Canadiens disent avoir effectivement pris part au Défi d'une tonne en adoptant des mesures pour réduire leur contribution aux émissions de GES. Parmi ceux qui n'y

ont pas encore participé, la plupart se disent prêts, en principe, à relever le défi. Six sur dix (62 %) affirment être au moins assez disposés à tenter de relever le défi au cours de la prochaine année, ce niveau d'intérêt demeure pratiquement inchangé depuis que cette question a été posée à tous les répondants en 2003. Ce sont précisément ces consommateurs qui réduisent déjà activement leur consommation d'énergie qui ont le plus tendance à avoir aussi déjà participé au Défi ou, comme en 2003, à manifester leur intérêt à relever le Défi d'une tonne.

Qu'est-ce qui nuit à la participation des consommateurs au Défi d'une tonne ? Tout comme dans le sondage antérieur, un des principaux obstacles semble être le manque de compréhension de ce que peut comporter l'objectif d'atteindre une réduction de 20 p. 100 dans le temps. Alors que ceux qui ne sont pas disposés à envisager participer au Défi donnent une foule de raisons, un obstacle mentionné fréquemment est le manque d'information nécessaire sur comment réduire sa contribution individuelle aux émissions de GES. Sur une plus vaste échelle, il s'agit aussi de la raison principale évoquée par les Canadiens qui empêcherait des gens qu'ils connaissent de participer au Défi. Confirmant la conclusion de 2003, une exigence incontournable pour assurer le succès de l'initiative sera de communiquer efficacement à quoi ressemble une réduction de 20 p. 100 des émissions individuelles de GES, ainsi que la gamme d'avenues possibles pour y parvenir. De cette façon, les Canadiens auront une idée claire et viable de la façon par laquelle ils peuvent concrétiser leurs bonnes intentions.

## Patrons régionaux et provinciaux

Tout comme lors des étapes antérieures de la recherche, le présent sondage révèle une relative uniformité des opinions au sujet des changements climatiques et de la consommation d'énergie à la grandeur du pays. S'il existe des variations d'une région à l'autre, les similitudes sont plus importantes que les divergences. Cela signifie que les grandes conclusions tirées de cette recherche sont tout aussi pertinentes pour chacune des régions du pays. Les paragraphes suivants donnent une brève description des différences notables, là où il y en a, entre les provinces/régions.

**Colombie-Britannique.** Confirmant de nombreuses sources extérieures à cette étude, les résidents de Colombie-Britannique comptent parmi les Canadiens étant les plus soucieux de l'environnement. Ils figurent parmi ceux ayant le plus tendance à affirmer que les changements climatiques sont le plus grand problème écologique au Canada (y compris les territoires) et à exprimer un niveau élevé d'inquiétude au sujet des changements climatiques (derrière ceux du Québec). Ils comptent également parmi ceux ayant le plus tendance à dire qu'ils peuvent faire une différence dans la réduction des émissions de GES, surtout par des gestes liés au transport. Ils font preuve d'un certain optimisme au sujet du Défi d'une tonne, en ce qu'ils ont plus tendance à croire que les gens de leur voisinage participeront à cette initiative.

**Alberta.** Bien peu d'opinions au sujet des changements climatiques et de la consommation d'énergie se démarquent parmi les résidents de l'Alberta. Sans être aussi cyniques que les résidents du Manitoba et de la Saskatchewan, ils ont tendance à se retrouver dans cette portion du spectre. Ils comptent parmi ceux que les changements climatiques préoccupent le moins, ainsi que parmi ceux ayant le moins tendance à dire qu'ils participeront au Défi d'une tonne (tout comme les résidents du Manitoba et de la Saskatchewan).

**Manitoba et Saskatchewan.** Comme lors de sondages antérieurs, les résidents du Manitoba et de la Saskatchewan demeurent les plus cyniques, tant au sujet de l'environnement en général que du Défi d'une tonne en particulier. Non seulement sont-ils les moins préoccupés par le dossier des changements climatiques, ils ont aussi moins tendance à être capables de nommer quelque avantage découlant de la réduction des changements climatiques ou de la consommation d'énergie. Le niveau de sensibilisation à l'existence du Défi est le plus faible dans ces provinces où, par ailleurs, les résidents ont le plus tendance à dire qu'il est peu probable qu'eux-mêmes ou les gens de leur voisinage y participent. Ce pessimisme relatif à la participation au Défi d'une tonne est sans doute plus attribuable aux coûts élevés des changements à apporter, ainsi qu'au sentiment que cela ne fera pas de différence en termes de contrer les changements climatiques; plus que ce ne l'est pour d'autres Canadiens.

**Ontario.** Les résidents de l'Ontario occupent le centre en ce qui a trait à leurs opinions et aux gestes qu'ils posent dans le contexte des changements climatiques et de la consommation d'énergie. La différence la plus notable s'observe dans ce qu'ils perçoivent être les avantages des mesures prises pour réduire les émissions de GES et l'utilisation d'énergie. Ils ont plus tendance que d'autres Canadiens à considérer que les avantages sont l'amélioration de la qualité de l'air (correspondant aux préoccupations des résidents de Toronto et du Sud-Ouest de l'Ontario à ce sujet) et la conservation des ressources (ce qui reflète leur expérience lors de la panne d'électricité de 2003). Pour ce qui est du Défi d'une tonne, ils ont plus tendance que d'autres Canadiens à penser que la nature peu pratique et l'investissement de temps requis pour le Défi feront obstacle pour bon nombre de personnes.

**Québec.** Tout comme lors des sondages antérieurs, les Québécois se démarquent légèrement, mais de façon constante. Ils ont tendance à exprimer des attitudes « respectueuses de l'environnement » – ils sont plus enclins à identifier l'environnement comme étant le problème le plus important au Canada et ils ont plus tendance à exprimer une préoccupation à l'égard des changements climatiques. Si précédemment ils étaient les Canadiens les moins actifs à adopter des mesures pour réduire leur consommation d'énergie, ils sont maintenant tout aussi engagés sur cette voie. Alors qu'ils sont ceux ayant le moins tendance à dire qu'il sera difficile d'atteindre l'objectif d'une réduction de 20 p. 100 des émissions de GES, ils semblent être moins certains au sujet de l'incidence de leur participation en termes de contrer les changements climatiques.

**Provinces atlantiques.** Les résidents des provinces atlantiques sont relativement positifs dans leurs attitudes à l'égard des changements climatiques et de l'efficacité énergétique. Non seulement se classent-ils parmi les plus activement engagés à réduire leur utilisation d'énergie à la maison, ils comptent également parmi les plus optimistes au sujet de l'efficacité possible du Défi d'une tonne (de même que les résidents des territoires), ainsi que de la probabilité que les gens de leur voisinage y participent (de même que ceux de C.-B.).

**Territoires.** Habitant une région où on semble déjà déceler un changement des conditions climatiques attribuable au réchauffement planétaire, les résidents des trois territoires comptent parmi les personnes les plus au courant de la menace des changements climatiques. Comparativement à d'autres Canadiens, ils ont davantage tendance à identifier les changements climatiques comme étant le problème le plus important au Canada et à exprimer un des niveaux d'inquiétude parmi les plus élevés au sujet des changements climatiques (après ceux du Québec). Au lieu d'avoir une attitude défaitiste, ils comptent parmi les plus optimistes quant au rôle qu'ils peuvent jouer afin

de réduire leurs contributions individuelles aux émissions de GES et ils comptent également parmi les plus engagés en termes de mesures pour réduire leur utilisation d'énergie à la maison (de même que ceux des provinces atlantiques et du Québec). Sans doute en raison de l'omniprésence du problème, le niveau de sensibilisation au Défi d'une tonne est le plus élevé dans les territoires (25 % contre 15 % dans les provinces), tout comme le degré d'optimisme quant au succès de cette initiative. Les résidents des territoires ont plus tendance que ceux d'autres régions à identifier le climat comme étant un obstacle à l'amélioration de l'efficacité énergétique.

## CONNAISSANCES ET ATTITUDES À L'ÉGARD DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

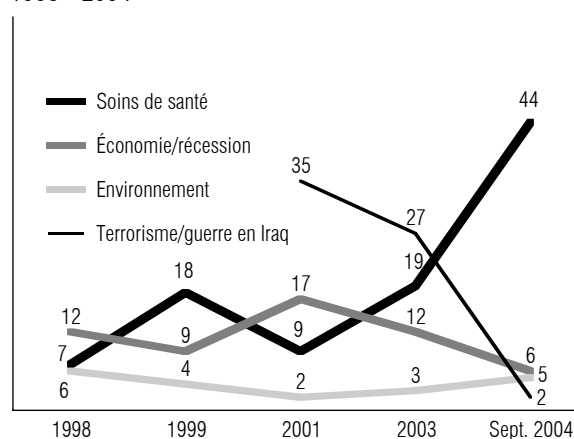
### Attention accordée aux changements climatiques

*Les changements climatiques continuent de ne se mériter presque aucune attention du public parmi les problèmes au Canada qui leur viennent spontanément à l'esprit. En tant que problème environnemental, ils s'imposent encore moins à l'attention qu'en 2003, alors que les préoccupations relatives à la qualité de l'air ont connu une remontée.*

Pour comprendre l'opinion publique au sujet des problèmes environnementaux tels que les changements climatiques, il est utile de se replacer dans le contexte plus vaste des autres problèmes actuels au Canada. L'étape antérieure de la recherche réalisée en 2003 a révélé que le terrorisme et la guerre en Iraq retenaient le plus l'attention du public, suivis par des soins de santé et de l'économie, bien avant les problèmes environnementaux.

En septembre 2004, soit le mois au cours duquel nous avons assisté à la réunion tant attendue des premiers ministres sur les soins de santé, les préoccupations relatives aux soins de santé ont soudainement augmenté, supplantant le terrorisme comme première préoccupation identifiée par les Canadiens. À l'heure actuelle, plus de quatre sur dix (44 %) mentionnent les soins de santé comme étant le plus important problème au pays aujourd'hui (posée sans suggestion, sans offrir de choix de réponse), en hausse de 25 points depuis l'an dernier. Les préoccupations relatives au terrorisme (2 %, en baisse de 25 points) ont connu un déclin correspondant, de même que les mentions de l'économie (6 %, en baisse de 6 points). D'autres dossiers qui sont demeurés passablement constants comparativement aux résultats de 2003 comprennent les préoccupations relatives à la classe politique et au gouvernement (6 %), au chômage (4 %), au dossier des dépenses publiques (4 %), et à l'éducation (3 %).

### Problème le plus important au Canada, aujourd'hui 1998 - 2004



### Problème le plus important au Canada, aujourd'hui

Huit premières mentions de sept. 2004



#### Q.1

*Selon vous, quel est le problème le plus important au Canada, aujourd'hui ?*

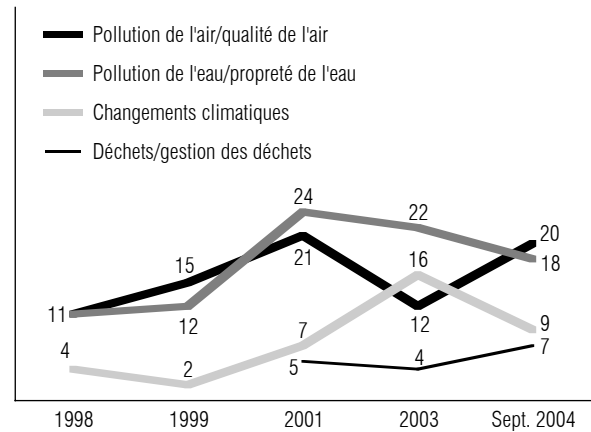
Les problèmes environnementaux demeurent peu présents à l'esprit de la plupart des Canadiens. À l'heure actuelle, seulement cinq pour cent de la population identifie l'environnement comme étant le principal problème au Canada, et ce niveau demeure constant depuis que le suivi des données a débuté en 1998. L'environnement a plus tendance à être mentionné par les résidents du Québec (11 %), mais pas par plus d'un sur dix dans les autres provinces/territoires ou groupes démographiques. Même parmi les Canadiens qui affirment (plus loin dans le sondage) être extrêmement ou certainement préoccupés par les changements climatiques, uniquement sept pour cent mentionnent l'environnement comme étant le plus important problème au pays.

Tout comme en 2003, on note la quasi absence de référence aux changements climatiques proprement dits comme première préoccupation. Moins d'un pour cent des Canadiens identifient précisément le réchauffement planétaire, les gaz à effet de serre ou les changements climatiques.

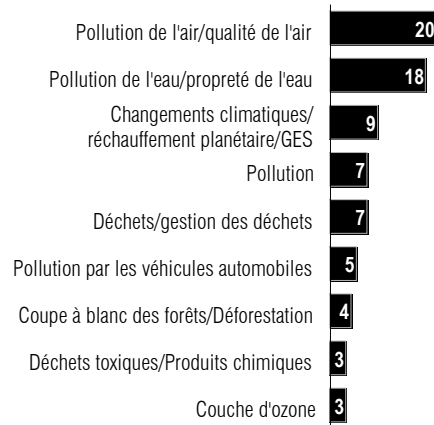
Une deuxième question ramenait l'attention précisément sur les principaux problèmes environnementaux au Canada à l'heure actuelle (posée sans suggestion, sans offrir de choix de réponse). En 2003, nous avons observé une baisse des préoccupations relatives à la pollution de l'air et une augmentation correspondante dans le nombre de mentions des changements climatiques. En 2004, cette tendance s'est renversée. Un sur dix des Canadiens (9 %) mentionnent maintenant les émissions de gaz à effet de serre (5 %), le réchauffement planétaire (3 %) ou les changements climatiques (1 %), en baisse comparativement à 16 p. 100 en 2003. Un sur cinq (20 %) des Canadiens identifient la qualité de l'air comme étant le problème environnemental le plus important, en hausse de huit points depuis l'an dernier. La qualité de l'air remplace maintenant la pollution de l'eau (18 %, en baisse de 4) comme étant la préoccupation environnementale retenant le plus l'attention au pays.

La baisse d'importance accordée aux changements climatiques s'observe visiblement dans toutes les régions, exceptions faites de la Colombie-Britannique (14 %, inchangé depuis 2003) et des territoires (26 %, en baisse de 1 point). Les changements climatiques demeurent le problème environnemental le plus

### Problème environnemental le plus important au Canada, aujourd'hui 1998 - 2004



### Problème environnemental le plus important au Canada, aujourd'hui Neuf premières mentions Sept. 2004



#### Q.2

Et, quel est le problème environnemental le plus important au Canada, aujourd'hui ?

important mentionné dans les territoires, et il est maintenant à égalité avec les mentions de la pollution de l'air et de la pollution de l'eau en C.-B. Dans les autres provinces, la pollution de l'air et de l'eau sont des problèmes plus importants que les changements climatiques.

Tout comme en 2003, la présence spontanée des changements climatiques est plus forte parmi

les Canadiens possédant un diplôme d'études postsecondaires (13 %). Ce niveau demeure très légèrement plus élevé parmi les Canadiens qui se décrivent comme étant personnellement préoccupés par les changements climatiques (11 %). Les hommes (12 %) ont maintenant deux fois plus tendance que les femmes (6 %) à mentionner les changements climatiques. Cependant, il n'y a plus de différences observées selon l'âge ou le revenu du ménage.

## Sensibilisation aux changements climatiques

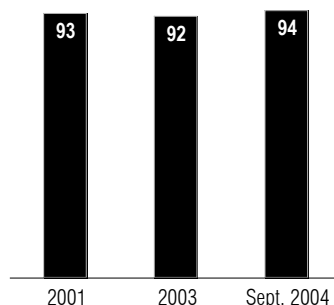
*Les changements climatiques continuent d'être un dossier communément reconnu par plus de neuf sur dix Canadiens.*

Si les changements climatiques ne font pas partie des problèmes prioritaires mentionnés spontanément par les Canadiens, la terminologie entourant ce dossier est communément reconnue. Plus de neuf sur dix (94 %) affirment avoir déjà entendu, lu ou vu quelque chose à propos des changements climatiques, du réchauffement de la planète ou des gaz à effet de serre, et cette proportion est demeurée essentiellement inchangée depuis les deux étapes antérieures de suivi.

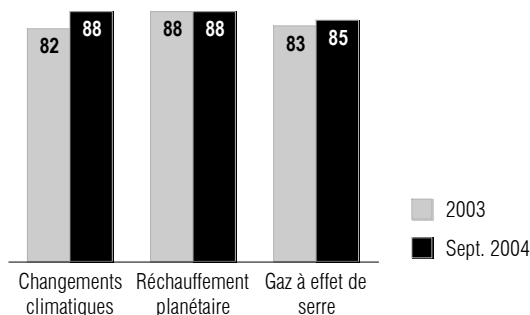
Ce niveau élevé de sensibilisation s'observe pratiquement dans toutes les régions et au sein de tous les groupes démographiques. Il n'y a que deux groupes dans lesquels moins de neuf sur dix personnes reconnaissent ces expressions – ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (87 %), et ceux qui se situent dans la catégorie des revenus les plus faibles (87 %). C'est également dans les niveaux socio-économiques les plus faibles qu'on retrouvait le plus faible niveau de sensibilisation à cette terminologie en 2003.

Alors que la reconnaissance de l'ensemble du dossier est demeurée inchangée depuis 2003, la connaissance de l'expression « changements climatiques » s'est améliorée (88 %, en hausse de 6 points). La reconnaissance relative des trois expressions – changements climatiques (88 %), réchauffement de la planète (88 %), et effet de serre (85 %) – est maintenant semblable. La hausse du niveau de sensibilisation à l'expression « changements climatiques » est la plus évidente dans les trois territoires (90 %, en hausse de 12 points) et parmi les personnes ne possédant pas de diplôme d'études secondaires (78 %, en hausse de 14 points).

Sensibilisation à propos des changements climatiques, du réchauffement de la planète ou des gaz à effet de serre  
2001 - 2004



Sensibilisation aux expressions pour décrire les changements climatiques  
2003 - 2004



### Q.4

*Avez-vous déjà vu, lu ou entendu quelque chose à propos des changements climatiques, du réchauffement de la planète ou des gaz à effet de serre?*



## Causes des changements climatiques

*Au cours de la dernière année, on note peu de changement dans la perception des causes des changements climatiques. Les Canadiens continuent d'avoir le plus tendance à identifier les sources ponctuelles d'émissions provenant de l'industrie et des centrales électriques, suivie de la pollution automobile.*

En plus d'être conscients des changements climatiques, la plupart des Canadiens ont une compréhension rudimentaire de ce qui cause ce phénomène. Les répondants au sondage qui sont conscients de l'existence des changements climatiques, du réchauffement planétaire ou de l'effet de serre (94 % de la population) étaient invités à dire (sans suggestion) ce qu'ils considéraient être les principales causes des changements climatiques.

Règle générale, les Canadiens continuent d'identifier les mêmes sources que l'an dernier, quoique ces mentions ont quelque peu fluctué. Ceux qui sont conscients de l'existence des changements climatiques continuent d'avoir le plus tendance à faire porter la responsabilité à des sources ponctuelles, comprenant les centrales électriques/pollution de l'air (30 %), les émissions industrielles ou manufacturières (27 %) ou l'utilisation de combustibles fossiles (11 %) (totalisant une réponse nette de 45 % de la population répondante). Les mentions des combustibles fossiles sont légèrement plus faibles qu'en 2003 (en baisse de 3 points) et ont baissé graduellement depuis 2001. Il y avait sensiblement moins de références faites aux centrales électriques ou à la pollution de l'air (en baisse de 5 points). La pollution automobile demeure l'autre cause principale des changements climatiques identifiée, quoique les mentions ont aussi baissé depuis 2003 (22 %, en baisse de 9 points).

Parmi les 10 causes principales identifiées par les Canadiens, une seulement (l'épuisement de la couche d'ozone à 16 %) est visiblement erronée, et cette idée fautive est demeurée à peu près inchangée depuis 2003 (en hausse de 2 points). De façon analogue à ce qui s'était observé en 2003, de petites proportions (<5 %) continuent de mentionner d'autres causes erronées des changements climatiques, y compris les fusées et les avions (3 %), les aérosols ou les CFC (2 %), et la guerre ou les armes nucléaires (1 %). Comme par le passé,

## Principales causes des changements climatiques

Dix premières mentions 2001 - 2004

	2001	2003	SEPT. 2004
Centrales électriques/pollution de l'air	36	35	30
Émissions industrielles/manufacturières	11	29	27
Véhicules/automobiles	26	31	22
Épuisement de la couche d'ozone	17	14	16
Effet de serre/gaz à effet de serre	5	14	12
Utilisation de combustibles fossiles	21	14	11
Changements naturels des tendances météorologiques	8	11	8
Croissance de la population/consumérisme	8	7	7
Destruction des forêts	6	6	6
Dioxyde de carbone	3	9	5

### Q.5

*D'après ce que vous savez ou ce que vous avez entendu, quelles sont, selon vous, les principales causes des changements climatiques ?*

*Sous-échantillon : ceux qui ont entendu, lu ou vu quelque chose au sujet des changements climatiques, du réchauffement planétaire ou de l'effet de serre*

moins d'une sur dix (8 %) des personnes prétendant être au courant des changements climatiques sont incapables de nommer au moins une des causes de ce phénomène.

Les sources ponctuelles de l'industrie demeurent la cause principale des changements climatiques identifiée par des Canadiens provenant de toutes les régions et groupes démographiques, bien que plutôt moins par les résidents du Canada atlantique et du Québec, ainsi que ceux de scolarité moindre et à revenu faible. La pollution automobile est plus souvent mentionnée par les hommes (25 %) et les personnes âgées de moins de 55 ans (24 %).

Tout comme en 2003, le degré d'inquiétude au sujet des changements climatiques est lié à la compréhension de ses causes. Ainsi, ceux qui expriment le plus d'inquiétude ont également tendance à identifier correctement les sources d'émissions de gaz à effet de serre (GES), alors que ceux qui sont moins préoccupés sont plus enclins à mentionner des sources erronées telles que les changements naturels des tendances météorologiques (13 %) ou à ne pas donner de réponse à cette question (11 %). Cependant, on ne peut conclure de ces résultats ni qu'une plus grande inquiétude amène les gens à s'informer davantage au sujet des causes des changements climatiques ni que la connaissance des causes entraîne une plus grande inquiétude au sujet de ce problème.

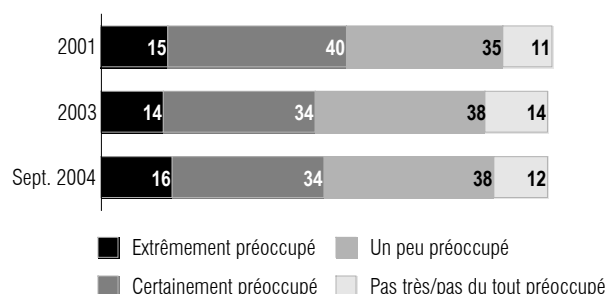
## Préoccupation au sujet des changements climatiques

*Le degré de préoccupation au sujet des changements climatiques n'a ni augmenté ni diminué depuis 2003. Une forte majorité de Canadiens continuent d'être au moins un peu préoccupés par ce dossier.*

Non seulement la plupart des Canadiens ont entendu parler des changements climatiques, mais une majorité (88 %) d'entre eux disent au moins être personnellement un peu préoccupés par ce dossier. Cependant, comme en 2003, relativement peu semblent être réellement préoccupés par cette question. Seulement un sur six Canadiens (16 %) conscients des changements climatiques disent être « extrêmement préoccupés » par cette question, alors qu'un tiers (34 %) d'entre eux indiquent être « certainement préoccupés ».<sup>2</sup> Ces niveaux de préoccupation sont demeurés essentiellement inchangés depuis l'an dernier.

Comme lors des deux étapes de suivi antérieures, le niveau de préoccupation demeure plus élevé au Québec (64 % extrêmement ou certainement préoccupés), et plus faible au Manitoba et en Saskatchewan (38 %). L'écart dans le niveau de préoccupation en fonction du niveau de scolarité, qui s'était rétréci en 2003, s'est de nouveau élargi. Ceux qui possèdent un diplôme de niveau postsecondaire ont maintenant beaucoup plus tendance à se dire préoccupés (60 %) que ceux qui sont moins scolarisés (46 %). Une différence liée à l'âge est également apparue, en effet, ceux qui sont âgés de 35 à 54 ans (55 %) ont plus tendance que les Canadiens plus jeunes (47 %) ou plus âgés (48 %) à se dire préoccupés par les changements climatiques. Les différences liées au sexe, ainsi qu'entre la résidence en milieux urbain et rural, ne sont pas aussi évidentes qu'en 2003.

Niveau personnel de préoccupation par le problème des changements climatiques 2001 - 2004



### Q.6

*Dans quelle mesure êtes-vous personnellement préoccupé par le problème des changements climatiques ? Diriez-vous que vous êtes ... ?*

*Sous-échantillon : ceux qui ont entendu, lu ou vu quelque chose au sujet des changements climatiques, du réchauffement planétaire ou de l'effet de serre*

2 Ceux qui sont « extrêmement préoccupés » par les changements climatiques peuvent être considérés comme étant fortement sensibilisés à cette question et la voient comme étant un problème important (quoique pas nécessairement plus grave que d'autres dossiers environnementaux ou généraux. Ceux qui sont « certainement préoccupés » reconnaissent l'importance des changements climatiques et considèrent qu'il s'agit d'un problème qui doit être réglé, mais ils ont moins tendance à avoir de fortes opinions à ce sujet. Ceux qui sont « un peu préoccupés » reconnaissent le problème et ont probablement le sentiment qu'il s'agit de quelque chose dont ils devraient se préoccuper davantage qu'ils ne le font (il s'agit de la réponse dite de « rectitude politique »), tandis que ceux qui se disent « pas très » ou « pas du tout » préoccupés considèrent que les changements climatiques ne font pas problème et sont prêts à le dire. .

## ACTION DES CITOYENS EN MATIÈRE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

### Perception de la capacité à faire une différence

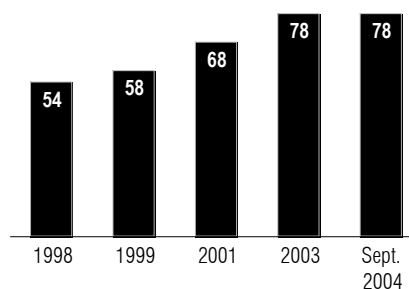
*Pour la première fois depuis 1998, les perceptions relatives au fait qu'un individu peut réduire sa contribution personnelle aux changements climatiques n'ont pas augmenté. Les mesures liées au transport se voient accorder un peu moins d'importance, puisqu'un plus grand nombre de consommateurs mentionnent faire l'achat de produits sans danger pour l'environnement.*

Un objectif clé du Défi d'une tonne est d'éduquer le public sur les moyens à sa disposition pour réduire sa contribution aux émissions de GES. Les répondants au sondage qui indiquent être au courant des changements climatiques (94 % de la population totale) étaient invités à dire s'ils connaissaient quelque chose qu'ils peuvent faire pour contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.<sup>3</sup>

Alors que les perceptions qu'un individu peut réduire sa contribution personnelle aux changements climatiques avaient augmenté graduellement entre 1998 et 2003, elles semblent avoir plafonné. À l'heure actuelle, huit sur dix (78 %) Canadiens reconnaissent pouvoir faire quelque chose pour contrer les changements climatiques, inchangé depuis l'an dernier.

Certaines différences régionales qui n'existaient pas en 2003 ressortent maintenant pour cette question. Les résidents de la C.-B. (86 %) et des trois territoires (84 %) sont plus enclins à reconnaître qu'un individu peut faire une différence en termes de sa contribution aux émissions de GES. De même, cette perception est plus répandue en milieu urbain (79 %) qu'en milieu rural (73 %).

### Peut intervenir personnellement po les changements climatiques 1998 - 2004



#### Q.7

*Pour autant que vous le sachiez, est-ce qu'il y a quelque chose que vous pouvez faire pour contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui causent les changements climatiques ?*  
*Sous-échantillon : ceux qui ont entendu, lu ou vu quelque chose au sujet des changements climatiques, du réchauffement planétaire ou de l'effet de serre*

Les écarts de perception selon l'âge, la scolarité et le revenu, qui s'étaient tous rétrécis en 2003, se sont de nouveau creusés. Les Canadiens âgés de 55 ans ou plus (65 %, en baisse de 9 points) sont beaucoup moins enclins à croire qu'ils peuvent faire quelque chose pour contrer les changements climatiques, tout comme ceux qui ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires (58 %, en baisse de 5 points) et ceux dont le revenu

<sup>3</sup> Avant 2003, la question posée était « Pour autant que vous le sachiez, est-ce qu'il y a quelque chose que vous pouvez faire au sujet des changements climatiques ? » En 2003 et 2004, la formulation a été modifiée pour parler plus précisément de ce que « vous pouvez faire pour contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui causent les changements climatiques ? ».

du ménage sont les plus faibles (67 %, en baisse de 5 points). Les propriétaires de maisons (81 %) et les locataires (78 %) ont maintenant également tendance à croire qu'ils peuvent faire quelque chose à ce sujet, alors que les propriétaires d'automobile (79 %) continuent d'en être plus certains que ceux qui ne possèdent pas d'auto (65 %).<sup>4</sup>

Comme en 2003, la perception que quelque chose peut être fait pour réduire les contributions personnelles aux émissions de GES augmentent en fonction du niveau de préoccupation au sujet des changements climatiques. Pourtant, plus de la moitié (55 %) de ceux qui ne sont pas très ou pas du tout préoccupés par les changements climatiques reconnaissent qu'ils peuvent faire une différence, ce qui est essentiellement inchangé depuis l'an dernier (51 %).

Les répondants au sondage étaient ensuite invités à répondre à une question de suivi sur le genre de choses précises qu'ils peuvent faire pour réduire leur contribution aux changements climatiques (posée sans suggestion, sans offrir de choix de réponse), afin de mesurer leur connaissance des mesures possibles.

Tout comme en 2003, les Canadiens identifient une variété de mesures possibles, la plupart d'entre elles étant des mesures valides pour réduire les émissions de GES. Dans l'ensemble, chaque personne mentionne une moyenne de 2,1 mesures possibles (contre 2,0 en 2003), et seulement cinq pour cent sont incapables de penser à quelque réponse que ce soit. Les champs d'intervention mentionnés le plus souvent continuent d'être liés aux transports (72 %), quoique les mentions sur ce thème ont diminué depuis 2003 (76 %). Les mesures d'efficacité énergétique à la maison sont le deuxième type de mesures mentionnées le plus souvent (45 %, en hausse de 2). Quatre sur dix (38 %) identifient d'autres types d'actions, notamment l'achat de produits respectueux de l'environnement ou utiliser moins d'énergie en général, cette proportion s'est accrue depuis 2003 (31 %).

## Interventions pouvant être faites pour contrer les changements climatiques 2003 - 2004

	2003	SEPT. 2004
<b>Total des interventions en matière de transport</b>	<b>76</b>	<b>72</b>
Utiliser la voiture moins souvent/Covoiturage/ Prendre la bicyclette	44	45
Utiliser le transport en commun (autobus, métro)	16	16
Acheter un véhicule à faible consommation d'énergie	11	14
Marcher plus souvent/lorsque c'est possible	11	10
Réduire les émissions/essence plus propre	9	5
Éviter de laisser tourner le moteur au ralenti	6	4
Bien entretenir la voiture/l'équipement	5	4
<b>Total des interventions pour réduire la consommation énergétique à la maison</b>	<b>43</b>	<b>45</b>
Recycler/réduire la quantité de déchets/de produits non recyclables	22	24
Ne pas utiliser de produits en aérosol/CFC	9	9
Baisser le thermostat/utiliser moins le chauffage/ l'air climatisé	6	6
Acheter des électroménagers à faible consommation d'énergie	3	3
Composter les déchets organiques	2	3
Éteindre les lumières lorsqu'on ne les utilise pas	5	3
<b>Total des autres interventions</b>	<b>31</b>	<b>38</b>
Acheter des produits sans danger pour l'environnement	3	11
Consommer moins d'énergie/d'électricité (général)	7	8
Arrêter d'utiliser les combustibles fossiles	2	3
Éduquer les enfants/les gens	1	2
Exercer des pressions/boycotter les pollueurs	1	2
Réduire la consommation/le consumérisme	2	2
Autres gestes	20	19
Rien/nsp	5	5

### Q.8

*Et, de manière spécifique, quel genre de choses pourriez-vous faire pour réduire votre contribution aux changements climatiques ?*

*Est-ce qu'il y a autre chose ?*

*Sous-échantillon : ceux qui ont entendu, lu ou vu quelque chose au sujet des changements climatiques, du réchauffement planétaire ou de l'effet de serre – et qui croient pouvoir faire quelque chose pour réduire leur contribution personnelle aux émissions de gaz à effet de serre*

<sup>4</sup> Dans l'interprétation de ces résultats, il est important de noter qu'il y a beaucoup de chevauchement entre les propriétaires de maisons et les propriétaires d'autos. Environ six sur dix (63 %) de l'échantillon est à la fois propriétaire d'une maison et d'une automobile. Moins souvent rencontre-t-on des gens qui ne sont propriétaires que d'une automobile (26 %), que d'une maison (2 %) ou de ni un ni l'autre (9 %).

Il y a eu peu de changement dans les types de mesures précises identifiées depuis 2003. Les Canadiens continuent de penser d'abord en termes de conduire moins souvent leur automobile, faire du covoiturage ou du vélo (45 %, en baisse de 1 point) pour réduire leur contribution aux changements climatiques. Comparativement à l'an dernier, on note plus de mentions d'achat d'un véhicule à faible consommation d'énergie (14 %, en hausse de 3) et un moins grand nombre de mentions de réduction des émissions grâce à un carburant plus propre comme l'éthanol (5 %, en baisse de 4). D'autres mentions liées aux transports telles que utiliser les transports en commun (16 %), marcher quand cela est possible (10 %), éviter de laisser le moteur tourner au ralenti (4 %) et bien entretenir la voiture (4 %) sont à des niveaux essentiellement inchangés depuis l'an dernier.

En matière de mesures prises à la maison, l'attention continue de se tourner le plus vers le recyclage ou la réduction des déchets (24 %, en hausse de 2 points). Ne pas utiliser d'aérosols (9 %), moins utiliser l'air climatisé ou le chauffage (6 %), acheter des électroménagers à faible consommation d'énergie (3 %), le compostage (3 %) et éteindre les lumières lorsqu'on ne les utilise pas (3 %) sont tous mentionnés à des niveaux comparables à ceux de 2003.

En termes de mesures qui ne se rapportent pas précisément aux transports ou à la maison, les Canadiens ont plus tendance qu'en 2003 à suggérer l'achat de produits sans danger pour l'environnement (11 %, en hausse de 8 points) afin de réduire leur contribution aux changements climatiques. Ce changement est attribuable en partie à une série de questions axées sur le « consumérisme vert » ajoutées au sondage de 2004 et précédant cette question. Une vaste gamme d'autres mesures sont identifiées, notamment utiliser moins d'énergie en général (8 %), arrêter d'utiliser les combustibles fossiles (3 %), éduquer les adultes et les enfants (2 %), boycotter les sociétés polluantes (2 %) et réduire la consommation/le consumérisme (2 %).

Les mesures prises pour les déplacements ont plus tendance à être mentionnées par des Canadiens plus jeunes, plus scolarisés et ceux qui possèdent une ou plusieurs automobiles. Les mesures d'efficacité énergétique prises à la maison ont plus tendance à être soulignées par les femmes et ceux qui sont propriétaire et non locataire de leur logement. Les résidents du Canada atlantique et du Québec, ainsi que les Canadiens moins scolarisés, ont moins tendance à identifier un ou l'autre type de mesures qui les aideraient à réduire leur contribution aux émissions de GES.

## Avantages des efforts pour contrer les changements climatiques

*Les principaux avantages des mesures prises pour contrer les changements climatiques continuent d'être une amélioration de la qualité de l'air et d'autres résultats environnementaux. Une minorité de Canadiens, plus faible qu'en 2003, lient leurs efforts à des économies d'argent au titre des coûts de l'énergie.*

Le sondage demandait aux Canadiens (sans suggestion) quels étaient, selon eux, les principaux avantages de leurs efforts pour réduire la quantité de gaz à effet de serre libérés dans l'atmosphère. Les Canadiens continuent d'avoir le plus tendance à identifier des avantages se rapportant à l'environnement, dans certains cas à des niveaux plus élevés qu'en 2003. Un plus grand nombre de personnes mentionnent des avantages tels que améliorer la qualité de l'air (26 %, en hausse de 3 points) et réduire ou renverser les changements climatiques ou les émissions de GES (14 %, en hausse de 3), alors que les mentions de réduire la pollution demeurent inchangées (12 %).

Les avantages en termes de santé et de style de vie demeurent un thème de second plan, y compris des résultats positifs tels qu'une meilleure santé (12 %), se sentir bien de faire quelque chose (8 %) et une meilleure qualité de vie (5 %). Cette année, nous observons beaucoup plus de mentions telles que le fait de faire quelque chose aurait pour effet de rassembler les gens et d'accroître la collaboration (10 %, en hausse de 9 points). Par contre, il y a moins de mentions sur les avantages tels que dépenser moins pour l'énergie (3 %, en baisse de 5; pas montré dans le graphique adjacent). Seulement un pour cent des répondants ont affirmé (sans suggestion) que réduire les émissions de GES est une condition nécessaire à la croissance économique du pays (également pas montré dans le graphique adjacent).

Alors qu'il y avait peu de variations régionales et démographiques dans les réponses à cette question en 2003, certaines différences ont fait surface dans la présente étape de suivi. Les résidents des provinces atlantiques et de l'Ontario ont maintenant plus tendance à mentionner l'amélioration de la qualité de l'air et la réduction de la pollution comme étant des avantages d'adopter des mesures pour contrer les

## Principaux avantages des efforts pour contrer les changements climatiques

Dix premières mentions 2003 - 2004

	2003	SEPT. 2004
Améliorer la qualité de l'air	23	26
Réduire/renverser les changements climatiques	11	14
Avoir une meilleure santé	12	12
Réduire la pollution	12	12
Rassembler les gens/meilleure collaboration	1	10
Se sentir bien de faire quelque chose	7	8
Ralentir l'épuisement de la couche d'ozone	7	6
Survie de la planète/avenir	7	10
Améliorer la qualité de l'eau	3	5
Améliorer la qualité de vie	4	5

### Q.9

*Selon vous, quels sont les principaux avantages de vos efforts pour réduire la quantité de gaz à effet de serre libérés dans l'atmosphère ?*

*Sous-échantillon : ceux qui ont entendu, lu ou vu quelque chose au sujet des changements climatiques, du réchauffement planétaire ou de l'effet de serre – et ont des idées précises sur la façon de réduire leur contribution aux changements climatiques*

changements climatiques. Comparativement à d'autres Canadiens, les résidents du Québec sont plus enclins à identifier certains types d'avantages (meilleure santé, réduction de la pollution, meilleure qualité de vie), et moins enclins à en identifier d'autres (réduire les changements climatiques, un monde meilleur pour les générations futures), mais sans véritable tendance générale. La probabilité d'identifier un ou l'autre avantage des mesures de réduction des changements climatiques est maintenant plus faible parmi les personnes moins scolarisées.

## EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE À LA MAISON

---

### Mesures à la maison

*Alors que la plupart des Canadiens continuent d'affirmer avoir adopté des mesures pour réduire la consommation d'énergie à la maison surtout en éteignant les lumières et en baissant les thermostats, d'autres mesures nécessitant plus d'effort sont mentionnées un peu plus souvent qu'en 2003.*

Le but de cette partie du sondage est d'aller plus loin que les perceptions du public au sujet du dossier des changements climatiques, afin de comprendre précisément ce que les Canadiens ont fait pour améliorer l'efficacité énergétique dans leur foyers et sur la route. En premier lieu, les répondants étaient invités à indiquer quelles mesures ils avaient prises au cours des 12 derniers mois pour réduire leur consommation d'énergie à la maison, d'abord sans suggestion, puis pour chacune des 11 mesures précises qui n'avaient pas déjà été mentionnées.

Les résultats révèlent un niveau d'activité semblable en termes de réduction de la consommation d'énergie à la maison que ce qui avait été rapporté en 2003. Inchangé depuis l'an dernier, huit sur dix (80 %) Canadiens mentionnent avoir pris au moins une mesure (sans suggestion), quoique la plupart rapportent n'avoir pris qu'une ou deux mesures chacun (une moyenne de 1,6 par personne).

Toutefois, le type de mesures adoptées s'est déplacé vers celles qui exigent un effort ou en engagement plus considérable. Baisser les thermostats (32 %, en baisse de 7 points) et éteindre les lumières lorsqu'on ne les utilise pas (31 %, en baisse de 3) demeurent les principales mesures adoptées, bien que les deux accusent un recul depuis 2003. Par contre, le niveau d'activité a augmenté, dans l'ensemble, pour des mesures moins habituelles, tel que réduire l'utilisation des électroménagers (11 %, en hausse de 2), remplacer

### Mesures prises pour réduire la consommation d'énergie à la maison 2003 - 2004

	2003	SEPT. 2004
Baisser le thermostat/utiliser moins le chauffage/ l'air climatisé	39	32
Éteindre les lumières lorsqu'on ne les utilise pas	34	31
Réduire l'utilisation des électroménagers/ne pas les utiliser aux heures de pointe	9	11
Utiliser moins d'eau	11	10
Remplacer/moderniser l'appareil de chauffage/ le chauffe-eau	8	10
Acheter/installer un éclairage à faible consommation d'énergie	8	10
Remplacer/moderniser les fenêtres	7	9
Acheter des électroménagers à faible consommation d'énergie	6	7
Ajouter/remplacer l'isolation	7	6
Recycler/réduire la quantité de déchets/ de produits non recyclables	4	6
Sceller les fuites/les courants d'air	5	5
Acheter/installer des lampes fluorescentes compactes	0	4
Autres mentions	23	18
Aucune/nsp	20	20

#### Q.10

*Au cours des 12 derniers mois, avez-vous pris des mesures pour réduire votre consommation d'énergie à la maison ? Est-ce qu'il y a autre chose ?*



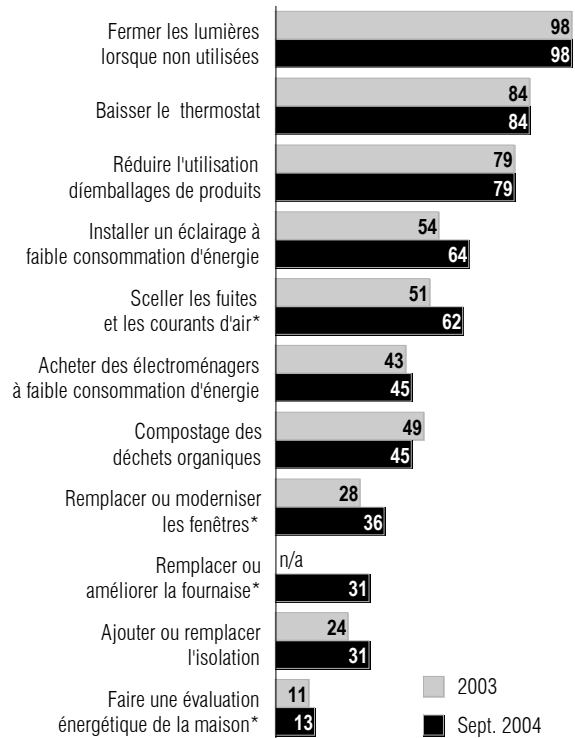
l'appareil de chauffage ou le chauffe-eau (10 %, en hausse de 2) ou remplacer les fenêtres (9 %, en hausse de 2). Un sur dix des Canadiens (10 %, en hausse de 2) précisent avoir installé des lampes fluorescentes compactes.

Pour les Canadiens qui n'avaient pas mentionné chacune des 11 mesures précises d'économie d'énergie à la maison sans suggestion, une question de suivi leur demandait si eux-mêmes ou un autre membre de leur famille avait pris chacune de ces mesures au cours des 12 derniers mois. La combinaison des résultats sans et avec suggestion révèle la proportion totale des ménages canadiens qui rapportent avoir pris chacune des mesures. Inchangé depuis 2003, la mesure la plus fréquemment mentionnée consiste à fermer les lumières lorsqu'on ne les utilise pas (98 %), suivi de baisser le thermostat (84 %) et de réduire l'utilisation d'emballages de produits (79 %).

Une mesure qui est plus couramment prise que l'an dernier est l'installation d'un éclairage à faible consommation d'énergie (64 %, en hausse de 10 points), alors que la probabilité de faire le compostage des déchets organiques a diminué (45 %, en baisse de 4). Les augmentations des niveaux d'adoption des autres mesures s'expliquent en partie par le fait qu'en 2004, ces affirmations n'étaient présentées qu'aux répondants vivant dans des maisons unifamiliales détachées et, par conséquent, qui ont plus de contrôle sur ces types de changements, alors qu'en 2003, elles étaient présentées à tous les répondants.

Tel qu'observé en 2003, il existe un écart très grand entre les mentions sans suggestion et le nombre de mentions totales de mesures d'économie d'énergie prises à la maison. Ce résultat s'explique de deux façons. Premièrement, le niveau total des mesures rapportées pour chaque ménage est probablement exagéré (p.ex. en raison de la désirabilité sociale), correspondant davantage à ce que les gens croient faire ou pensent qu'ils devraient faire plutôt qu'une mesure objective de leur comportement. Deuxièmement, les gens ont peut-être pris une certaine mesure, mais soit n'y pensent pas comme étant une façon de réduire leur consommation d'énergie, soit ils l'ont prise pour une autre raison que la consommation d'énergie. Par exemple, près de huit sur dix (79 %) Canadiens affirment avoir réduit leur utilisation d'emballages de produits depuis un

## Mesures d'économie d'énergie adoptées au foyer 2003 - 2004



### Q.11

*Parmi les mesures suivantes, lesquelles est-ce que vous, ou un autre membre de votre famille, avez prises au cours des 12 derniers mois ... Sceller les fuites et les courants d'air de votre maison\* ... Ajouter ou remplacer l'isolation\* ... Remplacer ou moderniser les fenêtres de votre maison\* ... Faire une évaluation énergétique de votre maison\* ... Installer un éclairage à faible consommation d'énergie ... Acheter des appareils électroménagers à faible consommation d'énergie ... Baisser votre thermostat pour utiliser moins de chauffage/d'air climatisé ... Fermer les lumières lorsque vous ne les utilisez pas ... Faire le compostage des déchets organiques ... Dans la mesure du possible, réduire votre utilisation d'emballages de produits ... Remplacer ou améliorer l'appareil de chauffage\*?*

*\*Nota : en 2003, ces affirmations ont été présentées à la totalité de l'échantillon, mais en 2004, uniquement aux personnes vivant dans des maisons unifamiliales. L'augmentation de la proportion de répondants qui ont pris ces mesures est en partie, du moins, attribuable à cette modification au questionnaire.*

an, pourtant personne ne l'avait mentionné (sans suggestion) comme étant un moyen par lequel ils réduisent leur utilisation d'énergie à la maison.

Alors que ces questions doivent être prises en considération dans l'interprétation du niveau véritable des mesures adoptées, les données sont néanmoins une référence valide pour faire l'évaluation des changements dans le temps. Une comparaison des résultats de 2003 et 2004 révèle le maintien de l'écart entre le nombre des mentions sans et avec suggestion des mesures d'économie d'énergie à la maison. Cela est cohérent avec l'absence de changement observé dans le niveau total des mesures rapportées, et compréhensible dans la période précédant le lancement de la campagne du Défi d'une tonne et en l'absence d'autres événements au cours de la dernière année de nature à accroître le nombre de mesures adoptées.

Les résultats aux questions sans et avec suggestion ont aussi été combinés dans un « Index des mesures prises à la maison » qui illustre le niveau général d'adoption des 11 mesures de réduction de la consommation d'énergie à la maison (fondé sur une échelle variant de « 0 » ou aucune action à « 11 » pour une note parfaite). Sur cette échelle, les Canadiens rapportent prendre en moyenne 5,4 mesures parmi les 11 mesures possibles. Ceci est pratiquement inchangé comparativement au niveau d'adoption de mesures rapporté en 2003 (5,2 mesures parmi les 11 mesures possibles).

Les facteurs contribuant à un engagement plus fort à l'égard de ce genre de mesures sont également semblables à ce qui a été observé en 2003. Un plus grand nombre des mesures prises afin de réduire la consommation d'énergie à la maison est rapporté par des Canadiens qui sont propriétaires de leur logement (5,9) plutôt que locataires (4,4), des Canadiens plus âgés, ceux qui vivent en milieu rural, dont le revenu du ménage est plus élevé et qui sont davantage préoccupés par les changements climatiques. En 2004, le niveau de scolarité est également un facteur prévisionnel, puisque les plus scolarisés ont plus tendance à adopter ce genre de mesures. Par région, les résidents des provinces atlantiques et de l'Ontario se démarquent comme étant les plus engagés à adopter des mesures de réduction de leur consommation d'énergie à la maison, alors que les résidents du Québec sont maintenant tout aussi engagés que ceux des autres provinces et territoires.

## Écart entre les réponses données spontanément et avec suggestion aux mesures pour réduire la consommation d'énergie à la maison 2003 - 2004

	2003	SEPT. 2004
Réduire l'utilisation d'emballages de produits	-61	-79
Éteindre les lumières lorsqu'on ne les utilise pas	-63	-67
Sceller les fuites/les courants d'air *	-46	-56
Installer un éclairage à faible consommation d'énergie	-45	-54
Baisser le thermostat	-43	-52
Composter les déchets organiques	-47	-44
Acheter des électroménagers à faible consommation d'énergie	-36	-38
Remplacer/moderniser les fenêtres*	-21	-24
Ajouter/remplacer l'isolation*	-17	-23
Remplacer/moderniser l'appareil de chauffage*	s/o	-19
Faire une évaluation énergétique de la maison*	-9	-12

### Q.10

*Au cours des 12 derniers mois, avez-vous pris des mesures pour réduire votre consommation d'énergie à la maison ? Est-ce qu'il y a autre chose ?*

### Q.11

*Parmi les mesures suivantes, lesquelles est-ce que vous, ou un autre membre de votre famille, avez prises au cours des 12 derniers mois ... Sceller les fuites et les courants d'air de votre maison\* ... Ajouter ou remplacer l'isolation\* ... Remplacer ou moderniser les fenêtres de votre maison\* ... Faire une évaluation énergétique de votre maison\* ... Installer un éclairage à faible consommation d'énergie ... Acheter des appareils électroménagers à faible consommation d'énergie ... Baisser votre thermostat pour utiliser moins de chauffage/d'air climatisé ... Fermer les lumières lorsque vous ne les utilisez pas ... Faire le compostage des déchets organiques ... Dans la mesure du possible, réduire votre utilisation d'emballages de produits ... Remplacer ou améliorer l'appareil de chauffage\*?*

*\* En 2004, les affirmations n'étaient présentées qu'au sous-échantillon vivant dans des maisons unifamiliales*

*Nota : l'écart est calculé de la façon suivante : la proportion de répondants qui indiquent avoir pris la mesure sans suggestion moins la proportion de répondants qui indiquent avoir pris la mesure (spontanément et avec suggestion)*

## Principaux avantages

*Depuis 2003, les Canadiens ont plus tendance à associer une réduction de l'utilisation d'énergie à la maison à des économies d'argent et moins tendance à l'associer à la conservation des ressources.*

Les Canadiens continuent de penser que les mesures prises pour réduire l'utilisation d'énergie à la maison se traduisent surtout en avantages économiques plutôt qu'en avantages environnementaux ou en termes de conservation des ressources. Cela est en contradiction directe avec leur perception que le principal avantage de prendre des mesures pour contrer les changements climatiques est l'amélioration du résultat environnemental.

Lorsque invités à identifier les avantages des mesures de conservation d'énergie à la maison (sans suggestion), un peu plus des trois quarts (77 %) affirment que c'est économiser de l'argent, soit une augmentation depuis 2003 (73 %). Par comparaison, les mentions des avantages environnementaux demeurent plus faible, mais stables, (27 %, en baisse de 1 point), alors que les mentions des avantages en termes de conservation des ressources ont diminué (18 %, en baisse de 8).

Tout comme en 2003, la valeur attachée à économiser de l'argent est plus souvent mise en évidence par des Canadiens plus jeunes, ceux vivant dans des collectivités rurales, des propriétaires et des résidents de l'Alberta. Cela a également plus tendance d'être mentionné par des résidents du Québec et du Manitoba/ de la Saskatchewan. Les avantages environnementaux ont plus tendance à être soulevés par les hommes et par les plus scolarisés. En corrélation avec leur expérience de la panne d'électricité de 2003, les résidents de l'Ontario sont plus enclins que ceux des autres provinces ou territoires à mentionner les avantages au titre de la conservation d'énergie.

Le niveau de préoccupation au sujet des changements climatiques demeure un important facteur prévisionnel sur la façon avec laquelle les Canadiens perçoivent les avantages d'adopter de telles mesures (quoique pas plus qu'en 2003). Les avantages de nature économique ont plus tendance à être identifiés par des personnes exprimant le moins de préoccupations relatives aux

## Principaux avantages de réduire la consommation d'énergie à la maison 2003 - 2004

	2003	SEPT. 2004
<b>Total des avantages personnels</b>	<b>74</b>	<b>80</b>
Économiser de l'argent	73	77
Meilleur confort	2	4
Satisfaction personnelle de faire sa part	2	2
<b>Total des avantages environnementaux</b>	<b>28</b>	<b>27</b>
Aider l'environnement	15	13
Moins de pollution	6	8
Améliorer la qualité de l'air	7	5
Réduire les changements climatiques	4	3
<b>Total en termes de conservation des ressources</b>	<b>26</b>	<b>18</b>
Conserver l'énergie/les ressources	16	15
Éviter des pannes d'électricité dans l'avenir	1	2
Moins de déchets/d'ordures	4	1
Conserver le gaz/le pétrole/les combustibles fossiles	5	0
Autres mentions	8	2
nsp	8	5

### Q.13

*Selon vous, quels sont les principaux avantages du fait de réduire l'utilisation d'énergie dans votre maison ?*

changements climatiques (81 %) que par celles qui sont davantage préoccupées (73 %), tandis que les avantages environnementaux ont moins tendance à être mentionnés (22 % contre 33 %).

## Obstacles à l'action

*Comparativement à 2003, les obstacles personnels ou motivationnels à la conservation d'énergie sont plus courants, alors que les obstacles structurels ou liés aux coûts sont moins courants. Cependant, en termes des mesures précises de conservation d'énergie, la perception est qu'aucun changement n'est nécessaire.*

Une des clés pour susciter des interventions relatives aux changements climatiques consiste à comprendre et à éliminer les obstacles à l'adoption de ces mesures auxquels se butent les Canadiens. En réponse à une question leur demandant ce qui est le plus difficile pour réduire l'utilisation d'énergie à la maison (sans suggestion), les Canadiens ont plus tendance qu'en 2003 à identifier des obstacles motivationnels que des obstacles structurels ou liés aux coûts.

Un sur trois des Canadiens (32 %) identifient des obstacles motivationnels à l'action, en hausse comparativement à un sur quatre (26 %) en 2003. Ces obstacles se rapportent aux choix de nature personnelle et comprennent la difficulté d'amener tous les membres du foyer à collaborer (8 %), la fait qu'il n'est pas pratique de prendre des mesures (6 %), le manque de motivation (6 %) ou le manque de temps (5 %).

Par contre, les mentions d'obstacles structurels ou liés aux coûts ont diminué (22 %, en baisse de 7 points). Ces obstacles se rapportent à des facteurs qui, au moins dans une certaine mesure, échappent au contrôle de l'individu. Celui qui est mentionné le plus souvent continue d'être le climat canadien (8 %), quoique moins souvent qu'en 2003 (14 %).

Il vaut la peine de mentionner que plus du tiers des Canadiens (36 %) sont incapables de mentionner quelque obstacle que ce soit les empêchant de réduire leur utilisation d'énergie à la maison. Ce niveau a augmenté depuis 2003 (29 %), ce qui suggère qu'il continue d'exister un groupe passablement grand de consommateurs qui n'ont pas beaucoup réfléchi au sujet de la conservation d'énergie dans leur foyer.

Comme en 2003, les résidents des trois territoires sont ceux ayant le plus tendance à mentionner que le climat fait obstacle (34 %). La probabilité d'identifier des obstacles personnels est plus grande parmi les

## Obstacles à la réduction de l'utilisation d'énergie à la maison 2003 - 2004

	2003	SEPT. 2004
<b>Total des obstacles de nature comportementale</b>	<b>26</b>	<b>32</b>
Pas pratique	7	6
Manque de temps/trop occupé		5
Pas motivé	4	6
Trop paresseux		2
Difficile d'amener les autres à collaborer	4	8
Dépend des électroménagers/de la technologie	1	3
<b>Total des obstacles structurels/de coûts</b>	<b>29</b>	<b>22</b>
Climat canadien/température chaude/froide	14	8
Coûte trop cher/ne peut pas se le permettre financièrement	6	7
Ne peut apporter de changements à la maison/ n'est pas propriétaire	3	4
Manque de choix/de produits de remplacement	0	1
Économise déjà l'énergie	8	5
Manque d'information/ne sait pas quoi faire	1	3
Autres mentions	17	9
Pas de problèmes/nsp	29	36

### Q.14

*Lorsque vient le temps de réduire la quantité d'énergie que vous utilisez à la maison, qu'est-ce qui est le plus difficile pour vous et pour les autres membres de votre foyer ?*

Canadiens plus jeunes, ceux qui vivent dans les centres urbains, et les propriétaires. Les personnes moins scolarisées et à revenu plus faible continuent d'avoir moins tendance à nommer quelque obstacles limitant leurs interventions (p.ex. moins tendance à y avoir réfléchi).

Pour aller plus loin que des considérations générales au sujet des obstacles à la conservation d'énergie à la maison, une nouvelle question ajoutée au sondage de 2004 invitait les répondants à préciser quelles étaient les raisons pour lesquelles ils n'avaient pas pris une de trois mesures précises à la maison : sceller les fuites et les courants d'air, installer un éclairage à faible consommation d'énergie ou baisser le thermostat.

Dans les trois cas, des obstacles motivationnels et structurels/liés aux coûts ont été identifiés.

Cette analyse plus détaillée révèle un autre obstacle potentiel d'importance, soit que, dans certains cas, les consommateurs croient que ces mesures ne sont pas nécessaires. Par exemple, la raison principale pour laquelle des personnes rapportent ne pas sceller les fuites et les courants d'air dans leur maison est qu'il n'est pas nécessaire de faire un changement (43 %) ou qu'ils ont le sentiment d'économiser déjà l'énergie

(26 %). Ces perceptions sont plus évidentes que les obstacles personnels ou structurels/liés aux coûts à sceller les fuites et les courants d'air. Bon nombre des personnes qui n'ont pas baissé leur thermostat disent également que c'est parce qu'il n'est pas nécessaire de faire un changement (11 %) ou qu'ils économisent déjà l'énergie de cette façon (10 %). En matière d'ampoules électriques, peu de réflexion semble avoir été accordée à l'utilisation d'ampoules à faible consommation d'énergie, bon nombre de répondants indiquant n'être pas au courant ou pas informés à ce sujet (12 %), ou n'avoir pas envisagé de les utiliser (18 %).

## Obstacles à des mesures précises de réduction de l'utilisation d'énergie à la maison

Sept. 2004

	SCELLER FUITES ET COURANTS D'AIR	ÉCLAIRAGE À FAIBLE CONSOMMATION D'ÉNERGIE	BAISSER LE THERMOSTAT
<b>Total des obstacles de nature comportementale</b>	<b>13</b>	<b>25</b>	<b>31</b>
Manque de temps/trop occupé	7	5	2
Trop paresseux	3	2	1
Pas motivé	2	6	5
Ça ne vaut pas la peine	*	5	3
Pas pratique	1	6	16
Ça ne fera pas de différence/ça n'améliorera pas l'efficacité énergétique	2	3	3
<b>Total des obstacles structurels/de coûts</b>	<b>8</b>	<b>27</b>	<b>24</b>
Ne peut pas apporter de changements au logement/n'est pas propriétaire	5	9	16
Trop coûteux/ne peut pas se le permettre financièrement	3	16	1
Ne vont pas dans mes dispositifs d'éclairage	0	2	0
Non disponible	0	2	0
Besoin d'une certaine température pour le bébé/la santé	0	0	7
Climat de l'endroit où j'habite	0	0	2
Pas nécessaire de faire un changement	43	8	11
A déjà fait des changements/il y a plus de 12 mois	17	3	9
Économise déjà l'énergie	10	4	10
Manque d'information/ne sait pas quoi faire	3	12	1
N'y a pas pensé	2	18	3
Attend d'avoir besoin de nouvelles ampoules pour en acheter	0	5	0
N'a pas de thermostat/l'air climatisé	*	0	8
Autres mentions	3	4	3
nsp	4	5	4

\* Moins d'un pour cent

### Q.12

*Vous avez dit que vous n'avez pas {réponse donnée à Q11}. Quelle est la principale raison pour laquelle vous-même ou d'autres membres de votre foyer n'avez pas pris cette mesure au cours des 12 derniers mois ?*  
*Sous-échantillon : mesures choisies au hasard – ne provenant pas de Q.11*

## EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES DÉPLACEMENTS

### Mesures liées aux transports

*La majorité des Canadiens rapportent prendre des mesures pour réduire l'utilisation d'énergie sur la route, principalement conduire moins, plutôt qu'apporter des modifications aux véhicules ou de modifier leurs habitudes de conduite.*

Les participants au sondage étaient invités à répondre à une série de questions portant sur des mesures d'économie d'énergie sur la route qui étaient semblables à celles se rapportant à la conservation d'énergie à la maison. Tout d'abord, les Canadiens étaient invités à dire (sans suggestion, sans offrir de choix de réponse) quelles mesures ils avaient prises pour réduire leur consommation d'essence sur la route depuis un an.

Un plus grand nombre de Canadiens qu'en 2003 rapportent ne pas conduire (10 %, en hausse de 4 points), ce qui se traduit par un moins grand nombre de Canadiens rapportant avoir pris au moins une mesure pour économiser l'essence au cours de la dernière année (64 %, en baisse de 4 points). La plupart d'entre eux continuent de rapporter ne pas prendre plus d'une mesure de conservation de l'essence (une moyenne de 1,0 mention par personne, comparativement à 1,1 en 2003).

Tout comme en 2003, la plupart des mesures d'économie d'essence prises se rapportent à conduire moins souvent. Les Canadiens continuent d'avoir plus tendance à dire qu'ils conduisent leur voiture moins souvent, font du covoiturage ou de la bicyclette (41 %, en baisse de 1 point) ou marchent plus souvent (17 %, inchangé). Le nombre de mentions d'utiliser les transports en commun a baissé (13 %, en baisse de 3 points), quoiqu'une fois de plus cela semble être compensé par le nombre de personnes qui ne conduisent pas. Il continue d'y avoir moins de mesures se rapportant soit à des modifications apportées aux véhicules ou

### Mesures prises pour réduire la consommation d'essence sur la route 2003 - 2004

	2003	SEPT. 2004
<b>Total covoiturage/conduire moins souvent/ prendre le vélo</b>	<b>42</b>	<b>41</b>
Conduire la voiture moins souvent	s/o	27
Covoiturage	s/o	11
Prendre la bicyclette	s/o	8
Marcher plus souvent/lorsque c'est possible	17	17
Utiliser le transport en commun (autobus, métro)	16	13
A acheté un véhicule à faible consommation d'énergie	8	7
Bien entretenir la voiture/l'équipement adéquat	7	7
Conduire plus lentement/à la limite de vitesse permise	5	4
Éviter de laisser tourner le moteur au ralenti	4	2
Réduire les émissions/utiliser de l'essence plus propre/de l'éthanol	3	2
Autres mentions	3	3
Ne conduit pas de véhicule	6	10
Aucune/nsp	26	26

#### Q.15

*J'aimerais maintenant vous poser quelques questions à propos de vos habitudes de déplacement. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous pris des mesures pour réduire votre consommation d'énergie dans vos déplacements ? Est-ce qu'il y a autre chose ?*

*Nota : en 2003, la question parlait des mesures pour réduire la « consommation d'énergie sur la route »*

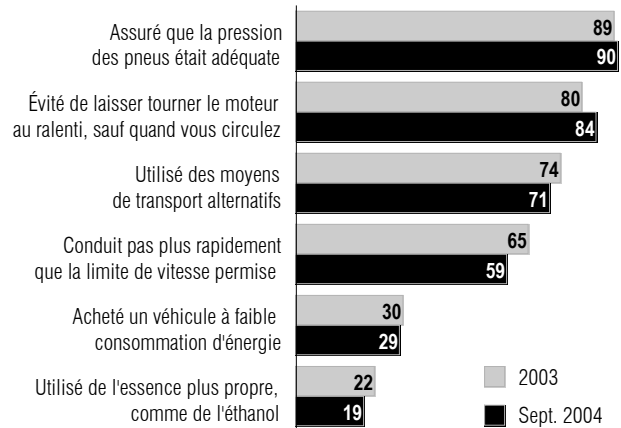
aux habitudes de conduite, tel qu'acheter un véhicule à faible consommation d'énergie, bien entretenir la voiture, conduire à la limite de vitesse permise ou éviter de laisser tourner le moteur au ralenti.

Les consommateurs étaient ensuite invités à dire s'ils avaient pris chacune de six mesures précises pour réduire leur consommation d'essence sur la route (si non mentionnées précédemment). Tout comme cela a été fait pour la consommation d'énergie à la maison, les résultats des questions sans et avec suggestion ont été agglomérés pour donner un niveau général d'adoption de ces mesures par les Canadiens.

Comme en 2003, s'assurer que la pression des pneus est adéquate demeure la mesure la plus courante (90 %, en hausse de 1 point). Viennent ensuite les mentions d'éviter de laisser tourner le moteur au ralenti, qui ont augmenté depuis l'an dernier (84 %, en hausse de 4). Les mentions d'autres moyens de transport que l'automobile (71 %, en baisse de 3) et de conduire à la limite de vitesse permise (59 %, en baisse de 6) ont toutes deux baissé. Les mesures d'économie d'essence restantes sont moins courantes : acheter un véhicule à faible consommation d'énergie (29 %, en baisse de 1) et utiliser de l'essence plus propre/de l'éthanol (19 %, en baisse de 3).

Semblable à 2003, l'écart demeure grand entre les mentions sans suggestion et les mentions totales en termes de mesures d'économie d'essence. En concordance avec les résultats sur les mesures d'économie d'énergie à la maison, ces données suggèrent que deux facteurs sont en jeu. Premièrement, puisque de nombreux Canadiens reconnaissent qu'ils devraient prendre certaines de ces mesures (p.ex. en raison de la désirabilité sociale de mesures telles que prendre l'autobus ou acheter des véhicules à faible consommation d'énergie), ils surévaluent leurs comportements réels quand on leur présente un choix précis. Deuxièmement, de nombreuses personnes n'assimilent peut-être pas certaines de ces mesures à des moyens pour réduire la consommation d'essence.

## Mesures pour économiser l'essence sur la route 2003 - 2004



### Q.16

*Et lesquelles des mesures suivantes avez-vous prises au cours des 12 derniers mois ? Vous avez ... Conduit la voiture moins souvent en utilisant des moyens de transport alternatifs comme le transport en commun, la bicyclette ou la marche ... Utilisé de l'essence plus propre pour votre véhicule, comme de l'éthanol ... Acheté un véhicule à faible consommation d'énergie ... Assuré que la pression des pneus de votre véhicule était adéquate ... Conduit pas plus rapidement que la limite de vitesse permise ... Évité de laisser tourner le moteur au ralenti, sauf quand vous circulez ?*  
*Sous-échantillon : ceux qui conduisent un véhicule*  
*Nota : en 2003, la question parlait des mesures pour réduire la « consommation d'énergie sur la route »*

Une comparaison des résultats de 2003 et 2004 révèle le maintien de l'écart entre le nombre de mentions sans et avec suggestion des mesures d'économie d'énergie prises sur la route. L'unique amélioration possible se situe au chapitre de conduire à la limite de vitesse permise, où l'écart s'est refermé depuis l'an dernier (de 4 points), suggérant qu'un nombre légèrement plus grand de personnes pensent qu'il s'agit d'une mesure d'économie d'essence et l'adoptent.

Les résultats aux questions sans et avec suggestion ont aussi été combinés pour créer un « Index des mesures liées aux transports ». Analogue à l'Index des mesures à la maison, cette mesure illustre le niveau général d'adoption des dix mesures possibles pouvant être adoptées pour économiser l'essence. En moyenne, les Canadiens rapportent prendre 3,2 mesures, ce qui est légèrement moins élevé que la moyenne rapportée en 2003 (3,6)

Le niveau d'activité en matière de conservation de l'essence continue d'être plus faible parmi les 18-34 ans (3,0) et parmi les personnes moins préoccupées par les changements climatiques (3,0). D'autres différences démographiques qui n'étaient pas apparentes en 2003 comprennent moins d'interventions faites par les résidents urbains (3,1), les moins scolarisés (2,8), les revenus du ménage les plus faibles (2,4) et les personnes sans enfant au foyer (3,1). Dans de nombreux cas, un accès limité à un véhicule privé ou – en particulier pour les résidents urbains – un meilleur accès au transport en commun, peuvent expliquer ces variations.

## Écart entre les réponses données spontanément et avec suggestion aux mesures pour réduire la consommation d'essence sur la route 2003 - 2004

	2003	SEPT. 2004
Assuré que la pression des pneus était adéquate	-88	-89
Évité de laisser tourner le moteur au ralenti, sauf quand vous circulez	-73	-82
Conduit pas plus rapidement que la limite de vitesse permise	-59	-55
Acheté un véhicule à faible consommation d'énergie	-19	-22
Utilisé de l'essence plus propre, comme de l'éthanol	-17	-17
Utilisé des moyens de transport alternatifs	-10	-11

Nota : l'écart est calculé de la façon suivante : la proportion de répondants qui indiquent avoir pris la mesure sans suggestion moins la proportion de répondants qui indiquent avoir pris la mesure (spontanément et avec suggestion)

### Q.15

*J'aimerais maintenant vous poser quelques questions à propos de vos habitudes de déplacement. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous pris des mesures pour réduire votre consommation d'énergie dans vos déplacements ? Est-ce qu'il y a autre chose ?*

### Q.16

*Et lesquelles des mesures suivantes avez-vous prises au cours des 12 derniers mois ? Vous avez ... Conduit la voiture moins souvent en utilisant des moyens de transport alternatifs comme le transport en commun, la bicyclette ou la marche ... Utilisé de l'essence plus propre pour votre véhicule, comme de l'éthanol ... Acheté un véhicule à faible consommation d'énergie ... Assuré que la pression des pneus de votre véhicule était adéquate ... Conduit pas plus rapidement que la limite de vitesse permise ... Évité de laisser tourner le moteur au ralenti, sauf quand vous circulez ?*

*Sous-échantillon : ceux qui conduisent un véhicule*

*Nota : en 2003, la question parlait des mesures pour réduire la « consommation d'énergie sur la route »*



## Principaux avantages

*Un moins grand nombre de Canadiens qu'en 2003 mentionnent l'avantage environnemental de réduire l'utilisation d'énergie sur la route. Néanmoins, cet avantage continue d'être plus souvent mentionné que la réduction des coûts liés aux déplacements.*

Les conducteurs canadiens étaient invités à dire ce qu'ils considèrent être les principaux avantages de réduire l'utilisation d'énergie sur la route. La motivation principale continue d'être une préoccupation à l'égard de l'environnement (63 %), bien qu'elle se voit accorder moins de mentions qu'en 2003 (67 %). Cela correspond à une baisse importante des mentions telles qu'améliorer la qualité de l'air (28 %, en baisse de 12 points) et moins de pollution (23 %, en baisse de 6), quoiqu'il n'est pas évident d'expliquer pourquoi. La place importante accordée aux avantages environnementaux correspond à d'autres résultats de ce sondage et de sondages antérieurs indiquant que les perceptions des consommateurs à propos de l'avantage principal qu'il y a à prendre des mesures pour contrer les changements climatiques se situe au niveau d'une meilleure incidence sur l'environnement.

Alors que les économies d'argent constituent le principal avantage d'une réduction de la consommation d'énergie à la maison, elles demeurent un avantage secondaire en matière de réduction de l'utilisation de l'énergie sur la route (38 %, inchangé). D'autres avantages tels que conserver les ressources, réduire la congestion sur les routes ou améliorer la sécurité routière sont mentionnés par moins d'un répondant sur dix, chacun.

Les avantages environnementaux ont encore une fois plus tendance à être mentionnés par les Québécois, les personnes à revenu plus élevé et plus scolarisées, ainsi que les Canadiens plus jeunes, tandis que le fait d'économiser de l'argent a plus tendance à être mentionné par les résidents en milieu rural et les hommes. Tout comme c'est le cas des avantages qu'il y a à prendre des mesures à la maison, la façon avec laquelle les Canadiens perçoivent les avantages des mesures sur la route varie selon leur degré de préoccupation au sujet des changements climatiques. Les personnes qui se disent le plus préoccupées au sujet des changements

## Principaux avantages de réduire la consommation d'énergie sur la route 2003 - 2004

	2003	SEPT. 2004
<b>Total des avantages environnementaux</b>	<b>67</b>	<b>63</b>
Amélioration de la qualité de l'air	40	28
Moins de pollution	29	23
Aide l'environnement	10	10
Réduction des changements climatiques	8	5
<b>Total des avantages personnels</b>	<b>40</b>	<b>41</b>
Économiser de l'argent	38	38
Avantages pour la santé (en général)	3	1
Conservation des ressources	11	9
Réduit la congestion/l'usure	7	7
Plus grande sécurité sur les autoroutes	4	2
Autres mentions	4	6
Aucun/nsp	9	7

### Q.18

*Selon vous, quels sont les bénéfices principaux du fait de réduire l'utilisation d'énergie sur la route?*

*Sous-échantillon : ceux qui conduisent un véhicule*

climatiques ont plus tendance à identifier des avantages environnementaux, alors que celles qui se disent le moins préoccupées ont surtout tendance à souligner les économies d'argent liées à conservation d'énergie sur la route.

## Obstacles à l'action

*Le principal obstacle à la réduction de l'utilisation d'énergie pour les déplacements continue d'être le manque de transport en commun pratique. En matière des mesures telles que s'assurer que la pression des pneus est adéquate et éviter de laisser tourner le moteur au ralenti, un facteur additionnel semble être un manque de réflexion ou de compréhension du rôle de ces mesures.*

Quels sont les obstacles à surmonter pour les Canadiens qui leur rend difficile la tâche de réduire leur utilisation d'énergie sur la route ? Parmi les deux grandes catégories d'obstacles, les plus courants continuent d'être structurels ou liés aux coûts (44 %, en hausse de 1 point depuis 2003). Ces derniers se rapportent surtout à l'absence de transport en commun pratique (ou de transport en commun tout court). Alors que certains doivent conduire pour se déplacer parce qu'il y a peu ou pas du tout de transport en commun dans leur collectivité, d'autres affirment que le transport en commun n'est pas pratique ou coûte trop cher, en particulier lorsqu'ils doivent parcourir de grandes distances pour se rendre au travail. Tout comme en 2003, les résidents du milieu rural sont plus enclins à mentionner l'absence de transport en commun, alors que les résidents urbains ont tendance à dire que le transport en commun n'est pas pratique ou coûte trop cher.

Il y a un nombre considérablement moindre de mentions d'obstacles de nature comportementale, quoique ceux-ci ont augmenté depuis l'an dernier (21 %, en hausse de 3 points). Ces derniers comprennent : pas pratique, manque de temps ou non motivé. Il est notable qu'une proportion importante de Canadiens (30 %, en hausse de 3) n'étaient pas en mesure de nommer un obstacle les empêchant de réduire leur consommation d'énergie sur la route.

En concordance avec les résultats de 2003, des obstacles structurels sont identifiés le moins souvent au Québec (18 %). Ces obstacles externes demeurent une importante préoccupation pour les Canadiens à revenu plus élevé et les propriétaires d'automobile et, ils ont plus tendance à être mentionnée par les personnes âgées de moins de 55 ans et les plus scolarisés. Les obstacles de nature comportementale ont plus tendance à être

## Obstacles à la réduction de l'utilisation d'énergie sur la route 2003 - 2004

	2003	SEPT. 2004
<b>Total des obstacles structurels/de coûts</b>	<b>43</b>	<b>44</b>
Vivre dans une collectivité où on doit conduire pour se déplacer	14	14
Transport en commun pas pratique/cher	10	9
En raison de la distance à parcourir	4	5
Besoin de l'auto pour le travail/s'y rendre	5	5
Pas d'accès au transport en commun	10	4
<b>Total des obstacles de nature comportementale</b>	<b>18</b>	<b>21</b>
Pas pratique	9	11
Manque de temps/Trop occupé		6
Non motivé	1	2
Trop paresseux		2
Difficile de respecter la vitesse permise/de conduire lentement	4	0
Économise déjà l'énergie	4	2
Manque d'information/ne sait pas quoi faire	1	2
Autres mentions	16	5
Aucun/nsp	27	30

### Q.19

*Lorsque vient le temps de réduire la quantité d'énergie que vous utilisez sur la route, qu'est-ce qui est le plus difficile pour vous-même et les autres membres de votre foyer?*

*Sous-échantillon : ceux qui conduisent un véhicule*

mentionnés par les résidents du Québec, les Canadiens âgés de 18 à 34 ans et les propriétaires d'automobile.

Les consommateurs étaient invités à répondre à une question additionnelle afin d'évaluer les obstacles précis à trois mesures de conservations d'énergie sur la route. Ceux n'ayant pas adopté une de ces trois mesures précises – conduire moins souvent, vérifier la pression des pneus ou éviter de laisser tourner le moteur au ralenti – étaient invités à dire pourquoi ils ne l'avaient pas fait. Les obstacles identifiés diffèrent considérablement pour chacune des trois mesures possibles.

Quand il s'agit de conduire moins souvent, le principal obstacle est l'absence de transport en commun (35 %), c'est-à-dire que gens ont à conduire pour se déplacer (24 %). Les obstacles motivationnels entrent également en jeu, mais à un degré moindre. Ces derniers se rapportent à l'aspect pratique (13 %) ou au manque de temps (7 %) pour intervenir ou que cela nuit à leur style de vie actuel (5 %).

Par comparaison, les principaux obstacles à vérifier la pression des pneus et éviter de laisser tourner le moteur au ralenti sont de nature motivationnelle. Ceux-ci

comprennent non seulement l'aspect peu pratique ou le manque de temps, mais également l'admission qu'ils sont paresseux, ne sont pas motivés ou la perception que cela n'en vaut pas la peine. Pour ces mesures d'économie d'énergie, un autre problème semble être un manque de réflexion ou de compréhension de l'efficacité de ces mesures. Ainsi, près d'un sur six (16 %) des répondants affirment ne pas s'assurer régulièrement que la pression des pneus est adéquate parce qu'ils n'y pensent pas, alors qu'un autre six pour cent disent ne pas avoir besoin de le faire.

## Obstacles à des mesures précises de réduction de l'utilisation d'énergie sur la route

Sept. 2004

	CONDUIRE MOINS	PRESSION DES PNEUS ADÉQUATE	ÉVITER DE LAISSER TOURNER AU RALENTI
<b>Total des obstacles structurels/de coûts</b>	<b>68</b>	<b>5</b>	<b>14</b>
Le transport en commun n'est pas disponible	35	*	*
Vit dans une collectivité où doit utiliser un véhicule	24	*	—
Besoin du véhicule pour le travail	9	—	—
Il fait trop froid	*	—	10
Trop coûteux/ne peut pas se le permettre financièrement	2	3	3
<b>Total des obstacles de nature comportementale</b>	<b>28</b>	<b>38</b>	<b>26</b>
Pas pratique	13	0	7
Manque de temps/trop occupé	7	12	5
Ça ne correspond pas à mon style de vie	5	0	2
Trop paresseux	2	16	3
Pas motivé	2	7	4
Ça ne vaut pas la peine	1	1	5
Ne possède pas de véhicule/ne conduit pas beaucoup	4	13	12
N'y a pas pensé	1	16	9
Manque d'information/Ne sait pas quoi faire	*	11	1
Pas nécessaire de faire un changement	2	6	2
Doit laisser tourner le moteur au ralenti pour ne pas qu'il s'arrête/diesel	—	—	7
Coincé dans les embouteillages/les files	—	—	7
Autres mentions	6	6	14
Aucun/nsp	1	10	13

\* Moins d'un pour cent

### Q.17

*Vous avez mentionné que vous n'avez pas (mention à Q.16). Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas pris cette mesure au cours des 12 derniers mois ?*

*Sous-échantillon : choisis au hasard – parmi ceux qui conduisent un véhicule et n'ont pas pris cette mesure à Q.16*

## LE DÉFI D'UNE TONNE

---

### Sensibilisation au Défi d'une tonne

*Le niveau de sensibilisation au Défi d'une tonne demeure faible. Cependant, la plupart de ceux qui en ont entendu parler comprennent qu'il s'agit de réduire leur propre utilisation d'énergie ou leurs émissions individuelles.*

Le gouvernement fédéral a officiellement présenté « Le Défi d'une tonne » en 2003 afin d'encourager les Canadiens à réduire leur utilisation d'énergie et leurs contributions aux émissions de gaz à effet de serre en moyenne d'une tonne (ou 20 % de la contribution annuelle moyenne d'un consommateur). À l'automne 2004, une importante campagne de promotion sera lancée pour sensibiliser les gens au Défi. Ce sondage a mesuré le niveau de sensibilisation des Canadiens au Défi et les perceptions qu'ils en ont, dans le but de mettre à jour les données de base de 2003 et d'établir un point de référence pour mesurer l'incidence de la campagne de promotion.

Au départ, nous demandions aux Canadiens s'ils avaient déjà entendu parler d'un défi appelé le « Défi d'une tonne », question à laquelle six pour cent ont répondu par l'affirmative. Ceci n'a à peu près pas changé depuis 2003 (5 %).

Ceux qui ont dit avoir entendu parler du Défi étaient ensuite invités à dire ce que cette initiative signifiait pour eux (posée sans suggestion, sans fournir de choix de réponse). Au sein de ce petit groupe, le Défi est relativement bien compris en tant que programme conçu pour réduire les émissions et/ou l'utilisation d'énergie (72 %). Certaines personnes précisent que l'objectif d'une tonne s'applique à chaque personne (30 %) et sur une base annuelle (14 %), tandis qu'un petit nombre d'entre elles (8 %) mentionnent des méthodes précises de réduction de l'utilisation d'énergie telles que des mesures liées aux véhicules

### Rappel du Défi d'une tonne avec des précisions

Parmi ceux qui ont entendu parler du programme  
Sept. 2004

---

<b>Total réduction/conservation</b>	<b>72</b>
Réduire d'une tonne	37
Réduire les émissions de gaz/atmosphériques (diverses)	32
Réduire la pollution/les émissions (en général)	23
Conserver l'énergie/réduire la consommation	15
Réduire les ordures/déchets	11
Par personne	30
Par année	14
<b>Total méthodes de réduction/conservation</b>	<b>8</b>
Liées à l'automobile	5
Recyclage	2
<b>Total mal compris</b>	<b>11</b>
Par foyer/par famille	8
Réduire d'une tonne ou moins	4
Accord/Protocole de Kyoto	4
Améliorer l'environnement/l'atmosphère (en général)	3
Autres mentions	12
Nsp	23

---

#### Q.21

*D'après vous, qu'est-ce que signifie le « Défi de réduction d'une tonne » ?*

*Sous-échantillon : ceux qui ont déjà entendu parler du « Défi d'une tonne » - sans suggestion (n=251)*

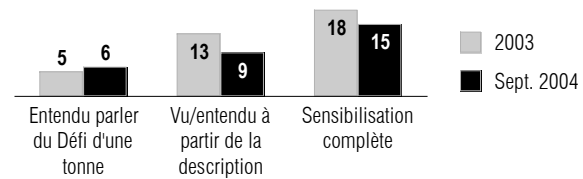
ou le recyclage. Cependant, près d'un quart (23 %) des Canadiens ont entendu parler du Défi, mais sont incapables d'en donner quelque description que ce soit, alors qu'une proportion additionnelle d'un sur dix (11 %) d'entre eux comprennent mal soit le poids de la cible ou à qui elle s'applique.

Ceux qui ont dit ne *pas* avoir entendu parler du Défi se voyaient lire une description en deux phrases de cette initiative (pour mesurer le rappel avec suggestion), qui a été reconnue par dix pour cent. Une fois ramené à l'échelle de la population totale, cela représente une proportion additionnelle de neuf pour cent des Canadiens qui ont vu ou entendu quelque chose au sujet de ce programme. Combiné à la proportion de rappels sans suggestion, nous obtenons que 15 p. 100 des Canadiens sont au courant du Défi jusqu'à maintenant (rappel sans suggestion + reconnaissance après suggestion = sensibilisation totale). Ce niveau total de sensibilisation est en baisse comparativement à 2003 (18 %), ce qui n'est guère surprenant vu le peu de communications au sujet du Défi jusqu'à présent. On peut s'attendre à ce que cette proportion change avec le lancement de la campagne promotionnelle de l'automne 2004.

Tout comme en 2003, le niveau total de sensibilisation au Défi demeure plus élevé chez les hommes (18 %) et augmente en fonction du revenu du ménage. Les Canadiens qui se disent davantage préoccupés par les changements climatiques (19 %) et ceux qui sont plus activement engagés dans la réduction de leur propre consommation d'énergie (20 %) continuent d'avoir aussi plus tendance à être familiers avec le programme. Toutefois, par région, le niveau de sensibilisation est maintenant le plus élevé dans les territoires (25 %) et le plus faible au Manitoba et en Saskatchewan (11 %). Les résidents des centres urbains (16 %) et les plus scolarisés (22 % parmi ceux possédant un diplôme d'études postsecondaires) sont maintenant aussi plus enclins à avoir entendu parler du Défi. À l'heure actuelle, le niveau de sensibilisation au Défi n'est pas plus grand au sein des groupes cibles que sont les propriétaires de maisons et les propriétaires de véhicules.

Parmi ceux qui ont entendu parler du défi (soit sans suggestion ou à partir d'une description), la télévision demeure la première source d'information, quoiqu'à

## Sensibilisation au Défi d'une tonne 2003 - 2004



### Q.20

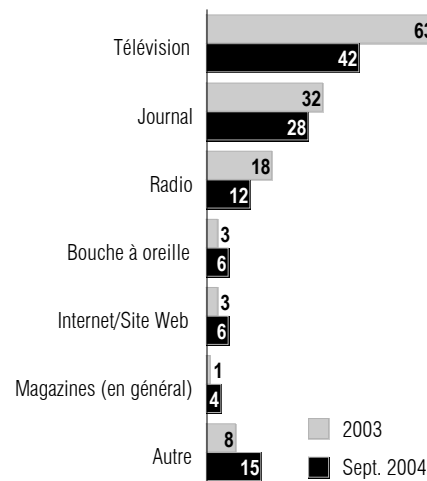
*Avez-vous déjà entendu parler d'un défi appelé le « Défi de réduction d'une tonne » ?*

### Q.23 (Si non)

*Le « Défi de réduction d'une tonne » est une nouvelle initiative du Gouvernement du Canada qui met les consommateurs au défi de réduire leur utilisation d'énergie et de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre de une tonne, ou environ 20 pour cent. En moyenne, chaque Canadien produit environ cinq tonnes d'émissions de gaz à effet de serre par année.*

*Vous souvenez-vous d'avoir vu ou entendu quelque chose à propos de ce nouveau programme?*

## Endroit où a entendu ou lu quelque chose à propos du Défi d'une tonne 2003 - 2004



### Q.22

*À quels endroits avez-vous entendu ou lu quelque chose à propos de ce défi?*

*Sous-échantillon : ceux qui ont déjà entendu parler du « Défi d'une tonne » - sans suggestion*

### Q.24 (Si oui)

*À quels endroits avez-vous vu ou entendu quelque chose à propos de ce défi?*

*Sous-échantillon : ceux qui ont déjà entendu parler du « Défi d'une tonne » - avec suggestion*

un degré moindre qu'en 2003. À l'heure actuelle, environ quatre sur dix (42 %) des personnes qui connaissent le Défi disent en avoir entendu parler à la télévision, comparativement à un peu plus de six sur dix (63 %) l'an dernier. Les mentions de la radio ont baissé elles aussi (de 18 % à 12 % présentement). Par contre, les mentions de sources de sensibilisation moins courantes, notamment le bouche à oreille, les sites Web, les magazines et autres (p.ex. des brochures ou des dépliants, le lieu de travail, l'école, la maison, les salons

d'auto) ont augmenté. Ceci reflète jusqu'à un certain point les nombreux types d'activités utilisées pour publiciser le Défi. Les journaux (28 %) demeurent la deuxième source de sensibilisation, derrière la télévision, essentiellement inchangé depuis 2003 (32 %).

Contrairement aux résultats de 2003, on retrouve présentement peu de variation en fonction de la région ou du segment démographique en termes de l'endroit où un individu a entendu parler du Défi.

## Participation au Défi d'une tonne

*Très peu de Canadiens (7 %) affirment avoir participé au Défi d'une tonne jusqu'à maintenant, Le niveau d'intérêt parmi ceux qui n'y ont pas encore participé demeure raisonnablement fort.*

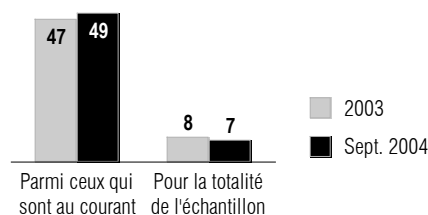
Les premier objectif de cette initiative est de motiver des citoyens à réduire leurs émissions de GES. En 2003, alors que le Défi était à ses tous débuts, le public était invité à dire dans quelle mesure il était disposé à relever le Défi. En 2004, la question du sondage a été modifiée pour se référer à une participation véritable au Défi.

L'an dernier, un peu moins de la moitié (47 %) des Canadiens déjà sensibilisés au Défi ont dit avoir envisagé de relever le défi en réduisant de 20 p. 100 leurs propres contributions aux émissions de GES. En 2004, une proportion analogue (49 %) d'entre eux affirment avoir pris part au Défi. Cela correspond à une proportion de sept pour cent de la population totale qui ont déjà participé (comparativement à 8 % en 2003 qui se disaient au moins intéressés).

Le taux de participation varie peu par région ou segment démographique. Ni les propriétaires de maison ni les propriétaires d'automobile ont plus tendance à avoir participé au Défi. L'unique différence, qui existait aussi en 2003, est que la probabilité d'avoir relevé le Défi est plus grande parmi les Canadiens qui sont très (62 %) ou modérément (52 %) engagés dans des mesures destinées à réduire la consommation personnelle d'énergie que parmi ceux qui ont pris peu ou aucune mesure jusqu'à maintenant (27 %).

Ceux qui n'ont pas encore participé au Défi (93 % de l'échantillon total) étaient invités à dire dans quelle mesure il est probable qu'ils commencent à relever le Défi au cours de la prochaine année.<sup>5</sup> Tout comme en 2003, la majorité d'entre eux indiquent une certaine volonté d'y participer, du moins en principe. Six sur dix affirment qu'il est très (20 %) ou assez (42 %) probable qu'ils tentent de relever le Défi. Dans l'ensemble, ce niveau d'intérêt est inchangé depuis l'an dernier, quoiqu'un nombre légèrement plus faible d'entre eux manifestent un intérêt certain qu'en 2003 (23 % très probable), sans doute parce que certains de ceux qui s'identifiaient à ce groupe en 2003 sont maintenant

## Intérêt à relever le défi (2003) contre participation au défi (2004)



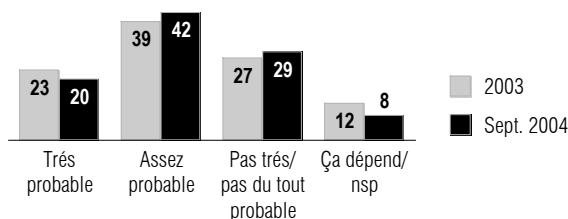
### Q.25

*Avez-vous participé au Défi de réduction d'une tonne en réduisant vos propres émissions de gaz à effet de serre?*

*Sous-échantillon : Posée aux personnes au courant du programme*

*Nota : en 2003, la question était formulée avec « intérêt à relever le défi »*

## Probabilité de participer au Défi d'une tonne au cours de la prochaine année 2003 - 2004



### Q.26

*Dans quelle mesure est-il probable que vous commencerez à relever ce défi au cours de la prochaine année? Diriez-vous que c'est ?*

*Sous-échantillon : ceux qui n'ont pas participé au Défi d'une tonne*

devenus des participants. Une proportion additionnelle de trois sur dix (29 %) affirment qu'il n'est pas très probable qu'ils y participent, alors qu'un total de huit pour cent sont incertains ou indiquent que cela dépend (p.ex. doit en savoir plus à ce sujet).

Comparable à 2003, le niveau d'intérêt général à relever le Défi est semblable à la grandeur du pays. Les résidents de l'Alberta et du Manitoba/de la Saskatchewan sont ceux qui sont les plus enclins à dire qu'il est improbable qu'ils relèvent le Défi. La volonté de participer demeure plus faible chez les Canadiens

<sup>5</sup> En 2003, cette question était posée à la totalité de l'échantillon.

âgés de 55 ans ou plus (53 % très ou assez probable) et ceux qui sont les moins scolarisés (49 %). L'intérêt est maintenant aussi plus faible parmi ceux qui n'ont pas d'enfants vivant à la maison (60 %).

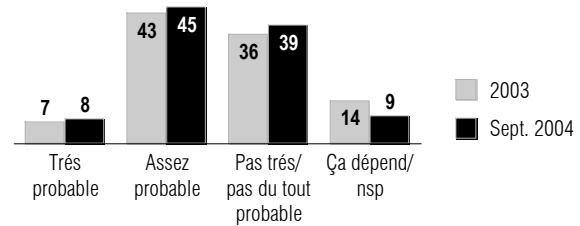
Peu étonnant, l'intérêt à participer demeure plus élevé chez ceux qui sont le plus préoccupés par les changements climatiques (76 %), de même que chez parmi ceux qui ont déjà consenti le plus d'efforts pour réduire leur utilisation d'énergie à la maison ou sur la route (73 %; contre seulement 52 % parmi le groupe moins activement engagé).

En plus de la possibilité personnelle qu'ils participent au Défi, les Canadiens étaient invités à dire dans quelle mesure il serait probable que d'autres familles de leur quartier relèvent le Défi. À peine plus de la moitié (53 %) d'entre eux s'attendent à ce que leurs voisins participent, quoique cela comprend uniquement huit pour cent qui ont affirmé que cela était très probable. Ces perceptions sont demeurées à peu près inchangées depuis 2003.

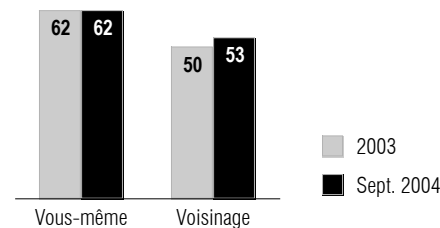
Puisque les gens exagèrent souvent leur propre niveau d'engagement dans des dossiers tels que les changements climatiques (facteur de la désirabilité sociale), il peut être utile de leur poser la question au sujet d'autres personnes appartenant à un groupe de référence pertinent. Cette autre approche peut donner un portrait plus honnête de leur propre intention en matière de comportement. De fait, les résultats de 2003 ont montré que les gens ont généralement tendance à croire qu'il est moins probable que leurs voisins relèvent le Défi comparativement à eux mêmes. Alors que six sur dix (62 %) Canadiens ont affirmé qu'ils pourraient tenter de relever le Défi, seulement la moitié d'entre eux (50 %) s'attendaient à ce que leurs voisins fassent de même. Un écart semblable continue d'exister en 2004. Parmi ceux qui n'ont pas encore participé au Défi, 62 p. 100 affirment qu'il est probable qu'ils le fassent au cours de la prochaine année, alors que seulement 53 p. 100 croient que leurs voisins le feront.

Ce patron est généralement constant au sein de la population, quoiqu'on note des différences régionales et démographiques. Comme en 2003, les hommes et les Canadiens âgés de 55 ans ou plus ont moins tendance à croire que leurs voisins participeront au Défi. Présentement, les résidents des provinces atlantiques

Probabilité que les familles du voisinage relèvent le Défi d'une tonne  
2003 - 2004



Probabilité de relever le Défi d'une tonne  
2003 - 2004 Très/assez probable



Q.26

*Dans quelle mesure est-il probable que vous commencerez à relever ce défi au cours de la prochaine année? Diriez-vous que c'est? Sous-échantillon : ceux qui n'ont pas participé au Défi d'une tonne*

Q.30

*Selon vous, dans quelle mesure serait-il probable que les autres familles de votre quartier relèvent le Défi de réduction d'une tonne au cours de la prochaine année? Diriez-vous qu'il serait... qu'elles le fassent?*

et de la C.-B. ont plus tendance que ceux des autres provinces ou territoires à donner le bénéfice du doute à leurs voisins, de même que les personnes qui ont des enfants à la maison.

Le niveau d'engagement d'un individu demeure une influence clé sur ses perceptions de l'engagement probable de ses voisins. Ceux qui ont pris un grand nombre de mesures pour réduire leur consommation d'énergie et ceux qui sont le plus préoccupés par les changements climatiques continuent d'être plus enclins à dire qu'ils relèveront le Défi et qu'ils s'attendent à ce que leurs voisins fassent de même.



## Obstacles à la participation

*Une majorité de Canadiens continue de croire qu'il sera au moins assez difficile de réduire leurs émissions de GES de 20 p. 100 au cours de la prochaine année. Le manque d'information sur la façon d'y parvenir demeure le principal obstacle identifié.*

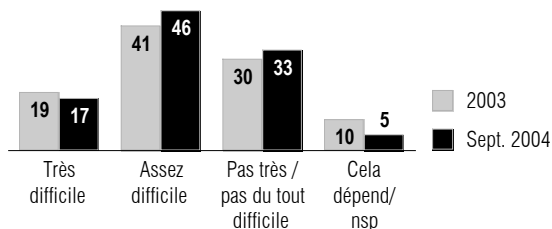
Alors qu'une majorité de Canadiens expriment un certain intérêt à participer au Défi au cours de la prochaine année, il existe bon nombre d'obstacles pouvant les empêcher de le faire. Un obstacle possible est la perception qu'il sera trop difficile d'atteindre la cible individuelle de réduction d'une tonne des émissions de GES.

Les perceptions des Canadiens sont davantage polarisées qu'en 2003, avec des augmentations de la proportion d'entre eux qui disent que réduire leurs contributions personnelles aux émissions de GES sera difficile (63 % très ou assez difficile, en hausse de 3 points) et de la proportion de ceux qui affirment que cela ne le sera pas (33 % pas très ou pas du tout difficile, en hausse de 3). Par contre, il y a moins de personnes incertaines de la difficulté que cette tâche représentera (5 %, en baisse de 5).

Tout comme en 2003, la difficulté perçue demeure étroitement liée à l'intérêt à relever le Défi. Ceux ayant le moins tendance à dire qu'il est probable qu'ils relèveront le Défi sont ceux qui ont le sentiment que ce sera le plus difficile de réussir. Seulement un sur dix (11 %) des Canadiens qui ont affirmé qu'il est très probable qu'ils participent au Défi pensent que la tâche sera très difficile, comparativement à 32 p. 100 de ceux qui disent qu'il est peu probable qu'ils relèvent le Défi.

Les préoccupations relatives à la difficulté de relever le Défi d'une tonne demeurent plus apparentes chez les hommes (67 %), les Canadiens dont le revenu du ménage est plus élevé (68 %) et les propriétaires de maisons (67 %), et elles sont les moins apparentes au Québec (55 %). La difficulté perçue continue également d'être influencée par les opinions relatives à l'importance du problème auquel s'attaque le Défi d'une tonne : réussir personnellement à réduire de 20 p. 100 les émissions de GES est considéré comme étant plus difficile par les personnes moins préoccupées par

Difficulté à réduire les émissions individuelles de GES  
2003 - 2004



Q.29

*Selon vous, dans quelle mesure serait-il difficile de réduire de 20 pour cent vos émissions de gaz à effet de serre au cours de la prochaine année ? Est-ce que cela serait ... ?*

les changements climatiques (67 %) que par celles qui expriment nettement une préoccupation (58 %).

Afin d'identifier d'autres obstacles pouvant empêcher les Canadiens de participer au Défi, les répondants au sondage ayant affirmé qu'il était peu probable ou pas certain qu'ils commenceraient le Défi cette année (29 % du total) ont été invités à donner les raisons de leur hésitation. Les raisons mentionnées sont essentiellement inchangées depuis 2003.

L'unique obstacle identifié couramment demeure un manque d'information sur la façon de réduire ses contributions individuelles aux émissions de GES (20 %). Il continue d'y avoir une minorité importante (16 %, en baisse de 3 points) de personnes qui croient avoir déjà réduit leur consommation énergétique le plus possible. Les autres obstacles mentionnés sont surtout de nature motivationnelle (39 %) et comprennent des raisons telles que le manque de temps, un manque de motivation ou qu'il n'est pas pratique de participer. Moins de gens affirment que des obstacles structurels ou liés aux coûts (16 %) les empêcheront de relever le Défi d'une tonne.

Une analyse plus en profondeur révèle que la relation entre la résistance à participer au Défi et la difficulté perçue à réussir une réduction de 20 p. 100 demeure la même que celle qui avait été identifiée en 2003. Ceux qui croient que le Défi serait « très difficile » continuent d'avoir le plus tendance à dire qu'il est improbable qu'ils y participent parce qu'ils ont déjà (ou croient avoir) réduit leur consommation énergétique le plus possible. Par comparaison, ceux qui considèrent que le défi est moins difficile continuent d'être plus enclins à exprimer des réserves en raison d'un manque d'information sur la façon de réduire leurs émissions de GES ou en raison du manque de temps.

Une nouvelle question ajoutée en 2004 aborde six types d'obstacles qui pourraient expliquer pourquoi les gens qu'ils connaissent ne participeraient pas au Défi d'une tonne. Une fois de plus, la question était formulée en relation à un groupe de référence approprié, puisque les gens sont peut-être plus honnêtes au sujet des obstacles auxquels font face d'autres personnes qu'eux-mêmes.

## Raisons pour lesquelles il est peu probable qu'ils relèvent le Défi d'une tonne 2003 - 2004

	2003	SEPT. 2004
<b>Total des obstacles de nature comportementale</b>	<b>34</b>	<b>39</b>
Manque de temps/Trop occupé	11	12
Pas pratique		5
Non motivé	6	7
Trop paresseux		3
Ça ne vaut pas la peine de faire des efforts		2
Trop âgé/à la retraite	4	6
Mes efforts ne feront pas de différence	2	4
<b>Total des obstacles structurels/de coûts</b>	<b>s/o</b>	<b>16</b>
Besoin d'une automobile pour le travail	0	6
Coûte trop cher/Ne peut pas se le permettre	3	3
Habite dans un quartier où on doit conduire pour se déplacer	4	3
N'est pas propriétaire de la maison	2	2
Manque d'information/Ne sait pas quoi faire	23	20
Économise déjà l'énergie	19	16
Pas intéressé par les programmes du gouv./ n'a pas confiance au gouv.	2	5
Autres mentions	14	8
Nsp	10	8

### Q.27

*Pourquoi n'est-il pas probable que vous relieviez ce défi ?*

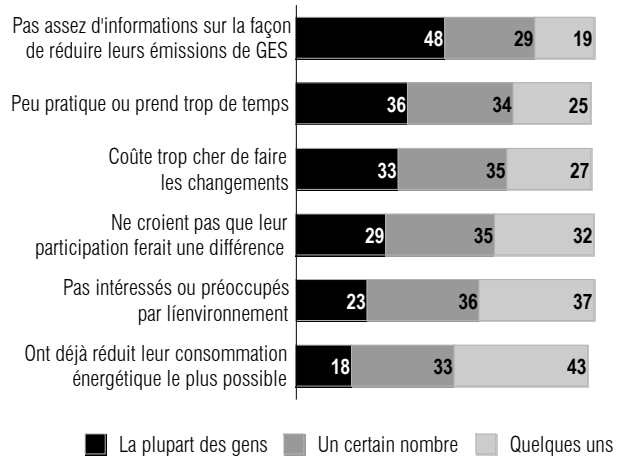
*Sous-échantillon : ceux qui n'ont pas participé – et pour qui il est peu probable qu'ils participent ou ceux dont la participation « dépend »*

Relativement parlant, et en concordance avec les réponses données sans suggestion, un manque d'information sur la façon de réduire leur contribution personnelle aux émissions de GES a le plus tendance à être perçu comme étant un obstacle à la participation au Défi. Près de la moitié (48 %) des Canadiens affirment que la plupart des gens ne relèveraient pas le Défi parce qu'ils n'ont pas assez d'information sur la façon de réduire leurs émissions de GES. De fortes minorités pensent également que les perceptions que le Défi est trop peu pratique ou prend trop de temps (36 %), qu'il en coûte trop cher de faire les changements nécessaires (33 %) ou que leur participation ne fera pas de différence aux changements climatiques (29 %) seront des obstacles pour la plupart des gens. Par comparaison, moins de répondants pensent que la plupart des gens ne relèveront pas le Défi parce qu'ils ne sont pas préoccupés par les problèmes environnementaux (23 %) ou parce qu'ils ont déjà réduit leur consommation énergétique le plus possible (18 %).

L'importance accordée au manque d'information sur la façon de réduire les émissions de GES est semblable entre les diverses régions et groupes démographiques. Une plus grande importance est accordée aux autres obstacles par les Canadiens résidant dans les régions suivantes et appartenant aux groupes démographiques suivants :

- Trop peu pratique de participer – parmi les résidents de l'Ontario, les hommes, les Canadiens plus jeunes (18-34 ans) et les plus scolarisés;
- Trop cher de faire les changements nécessaires – parmi les résidents de l'Alberta et du Manitoba/de la Saskatchewan, les hommes et les moins scolarisés;
- Participation ne fera pas de différence aux changements climatiques – parmi les résidents du Québec, de l'Ontario et du Manitoba/de la Saskatchewan;
- Pas suffisamment préoccupés par l'environnement – parmi les résidents du Québec, les hommes; et
- Déjà réduit leur consommation énergétique – parmi les Canadiens plus âgés, moins scolarisés.

## Perception d'obstacles à la participation au Défi d'une tonne Sept. 2004



### Q.31

*Il pourrait y avoir plusieurs raisons pour lesquelles les gens ne participeraient pas au Défi d'une tonne. Si on pense aux gens que vous connaissez, croyez-vous que la plupart d'entre eux, un certain nombre d'entre eux ou seulement quelques-uns d'entre eux ne participeraient pas à ce Défi parce que ... Ils ne croient pas que leur participation ferait une différence dans les changements climatiques ... Ils trouvent que ça coûte trop cher de faire les changements nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ... Ils trouvent que la participation au Défi est trop peu pratique ou prend trop de temps ... Ils n'ont pas assez d'informations sur la façon de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre ... Ils ont déjà réduit leur consommation énergétique le plus possible ... Ils ne sont pas suffisamment intéressés ou préoccupés par l'environnement ?*

Les Canadiens qui affirment qu'il serait « très difficile » de relever le Défi d'une tonne ont plus tendance à percevoir chacune des questions comme étant des obstacles à la participation, à une exception près. Le manque d'information sur la façon de réduire les émissions de GES a une tendance à peu près égale d'être considéré comme faisant obstacle par ceux qui perçoivent le Défi comme étant « très difficile » (47 %) ou pas aussi difficile (48 %). L'universalité de cette perception suggère que les communications se rapportant aux méthodes de réduction des émissions de GES constitueraient une première étape valable pour favoriser l'élimination des obstacles à la participation au sein de l'ensemble de la population.

## Perceptions de l'efficacité du Défi d'une tonne

*Tout comme en 2003, une majorité de Canadiens semblent avoir relativement confiance à l'efficacité de l'approche préconisée par le Défi d'une tonne.*

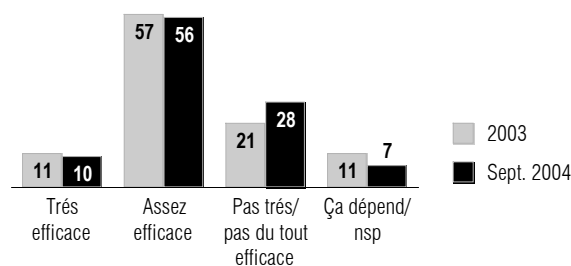
Les Canadiens étaient également invités à dire dans quelle mesure ils croient que le Défi réussira à encourager les individus à prendre des mesures pour réduire leur utilisation d'énergie et leurs émissions de GES. Une perception positive de l'efficacité de cette initiative à mobiliser le grand public peut jouer un rôle pour encourager les Canadiens individuellement à participer.

Dans l'ensemble, les opinions des Canadiens demeurent essentiellement inchangées depuis l'an dernier. La plupart d'entre eux continuent de dire que le Défi d'une tonne sera au moins assez efficace (66 %, en baisse de 2 points), quoique ce nombre inclut quelques uns qui croient qu'il sera « très efficace » dans l'atteinte de ses objectifs (10 %, en baisse de 1). Trois sur dix (28 %) s'attendent à ce ne soit pas très ou pas du tout efficace, une proportion qui a augmenté depuis 2003 (21 %). Par contre la proportion de ceux qui sont incertains de l'efficacité du Défi d'une tonne a diminué (7 %, en baisse de 4).

Comme en 2003, les Canadiens qui participeraient le plus probablement au Défi sont également ceux ayant le plus tendance à exprimer leur confiance à l'égard de son efficacité (19 % très efficace contre 5 % parmi les participants improbables). Pourtant, on ne peut pas définitivement conclure que la perception de l'efficacité du Défi d'une tonne motive ce groupe de participants ou que ceux qui sont intéressés à y participer ont plus tendance à être positifs au sujet de la réussite possible du programme (contribuant du même coup à justifier leur propre participation).

Les Canadiens de l'Atlantique demeurent les plus positifs quant à l'efficacité du Défi (78 % très ou assez efficace), et ils sont maintenant rejoints par les résidents des trois territoires (77 %). Le niveau de confiance à l'égard du défi continue d'être le plus élevé parmi les femmes (69 %), ceux qui sont le plus préoccupés par les changements climatiques (72 %) et ceux qui sont activement engagés dans la réduction de leur consommation d'énergie (74 %). Le niveau de

## Efficacité probable du Défi d'une tonne 2003 - 2004



### Q.28

*Le Défi de réduction d'une tonne impliquera un certain nombre d'activités pour encourager les Canadiens à prendre des mesures pour contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ceci inclura le fait de fournir de nouvelles informations aux consommateurs à l'égard des produits sans danger pour l'environnement et sur l'efficacité énergétique, et d'amorcer des projets en collaboration avec les entreprises, les écoles et les groupes communautaires. Selon ce que vous connaissez du Défi de réduction d'une tonne, dans quelle mesure croyez-vous qu'il réussira à encourager les Canadiens à réduire leur utilisation d'énergie et à réduire les émissions de gaz à effet de serre? Croyez-vous que le programme sera ...?*

confiance baisse avec l'âge, les 18-34 ans exprimant la plus grande confiance (74 %) et ceux âgés de 55 ans ou plus en exprimant le moins (59 %).

## LAMPES FLUORESCENTES COMPACTES

### Connaissance des lampes fluorescentes compactes

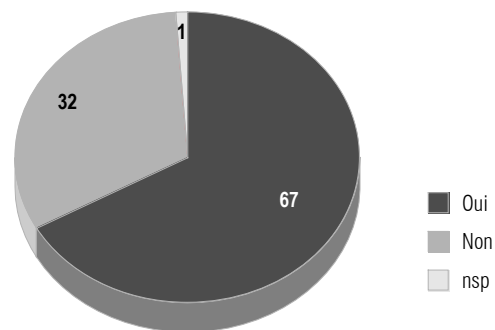
*Les deux tiers des Canadiens ont entendu parler des lampes fluorescentes compactes, et la majorité d'entre eux connaissent leurs avantages en termes d'économies d'énergie.*

Les lampes fluorescentes compactes (LFC) utilisent 75 p. 100 moins d'énergie que les ampoules conventionnelles, elles sont fabriquées pour durer au moins cinq ans, ce qui les rend moins chères à long terme. Une campagne nationale de promotion des LFC ne sera qu'une composante de la campagne du Défi d'une tonne. Une série de questions au sujet de LFC, y compris la sensibilisation, l'achat et l'intérêt futur, étaient incluses dans le sondage.

Le niveau de sensibilisation est modérément élevé, deux tiers (67 %) des Canadiens indiquant avoir entendu parler de quelque chose appelé lampes fluorescentes compactes.<sup>6</sup> Le niveau de sensibilisation est le plus élevé en C-B. (79 %), et chez les hommes (71 %), les Canadiens âgés de 35 ans ou plus (70 %) et les propriétaires de maisons (71 %). Le niveau de sensibilisation aux LFC augmente également en fonction du niveau de scolarité et de revenu. Ceux ayant le moins tendance à avoir pris des mesures pour réduire leur utilisation d'énergie à la maison ou sur la route sont également moins enclins à avoir entendu parler des LFC.

Ceux qui connaissent les LFC étaient invités à

Entendu parler des LFC  
Sept. 2004



Q.32

*Est-ce que vous avez déjà entendu parler des lampes fluorescentes compactes ?*

<sup>6</sup> Les intervieweurs étaient autorisés à préciser, sur demande, que les LFC sont des ampoules en forme de spirale ou de tube.

nommer les principaux avantages de leur utilisation (sans suggestion). La majorité (72 %) des Canadiens comprend que les LFC utilisent moins d'énergie que les ampoules ordinaires. Des proportions moindres mentionnent que les LFC durent plus longtemps que les ampoules ordinaires (29 %) ou qu'elles permettent d'économiser de l'argent (22 %). Une faible proportion de Canadiens (un total de 8 %) aiment la qualité de l'éclairage provenant des LFC. Moins d'un sur dix (7 %) d'entre eux sont incapables d'identifier quelque avantage lié à l'utilisation des LFC.

Les répondants de l'Ontario et de la C.-B. sont les plus familiers avec les avantages des LFC en termes d'économie d'énergie, tout comme le sont les hommes et les personnes possédant au moins un diplôme d'études secondaires. Ceux qui sont les plus préoccupés par les changements climatiques sont également plus enclins à identifier les économies d'énergie comme étant un avantage que ne le sont ceux que ce dossier préoccupe moins.

Le fait d'avoir acheté des LFC est également un facteur influençant la compréhension qu'ont les Canadiens des avantages des LFC. Si la sensibilisation aux avantages des LFC en termes d'économie d'énergie est élevée tant chez ceux qui ont (72 %) et qui n'ont pas acheté de LFC (71 %), les acheteurs ont aussi plus tendance à mentionner que les LFC durent plus longtemps (35 %,

contre 20 % chez les non acheteurs) et permettent d'économiser de l'argent (26 %, contre 16 %).

### Intérêt d'achat passé et futur

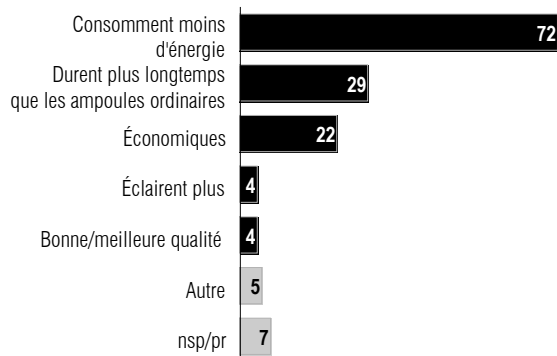
*Quatre sur dix Canadiens rapportent avoir acheté des lampes fluorescentes compactes dans le passé et les autres expriment un bon niveau d'intérêt à les utiliser dans l'avenir.*

Bien qu'un grand nombre de Canadiens connaissent l'existence des LFC et leurs avantages, comment cela s'est-il traduit en termes d'utilisation ou d'achat ? Six sur dix (58 %) des personnes qui sont au courant des LFC disent avoir acheté une ou l'autre de ces lampes l'an dernier. Cela correspond à quatre sur dix (39 %) de tous les Canadiens.

L'achat antérieur de LFC est plus courant parmi les résidents de l'Ontario, de l'Alberta, de la C.-B. et des territoires, alors qu'il est moins courant parmi les résidents des provinces atlantiques, du Québec et du Manitoba/de la Saskatchewan. Les Canadiens âgés de 35 ans ou plus, les plus scolarisés et au revenu plus élevé, ainsi que les propriétaires de maisons, sont également plus enclins à avoir acheté des LFC au cours de la dernière année. La probabilité d'achat augmente également avec le niveau d'activité mis en oeuvre afin de réduire l'utilisation d'énergie et les émissions de GES.

### Principaux avantages de LFC

Sept. 2004



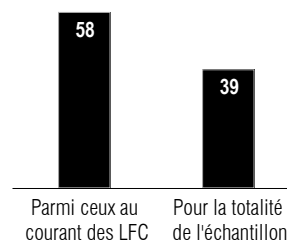
Q.34

*Quels sont les principaux avantages de l'utilisation de lampes fluorescentes compactes ?*

*Sous-échantillon : ceux qui ont entendu parler des lampes fluorescentes compactes*

### Achats passés de LFC

Sept. 2004



Q.33

*Est-ce que vous avez acheté une lampe fluorescente compacte au cours des douze derniers mois ?*

*Sous-échantillon : ceux qui ont entendu parler des lampes fluorescentes compactes*

À ceux qui n'ont jamais acheté de LFC (61 % de l'échantillon total), y compris ceux qui n'en connaissaient pas l'existence auparavant, nous avons lu deux phrases décrivant leurs avantages, puis leur avons demandé dans quelle mesure ils seraient intéressés à utiliser ces lampes dans l'avenir. Le niveau d'intérêt est relativement fort, avec plus de huit sur dix indiquant être très (48 %) ou assez (36 %) intéressés à utiliser des LFC dans leur foyer. Quatorze pour cent disent ne pas être intéressés, tandis que quelques uns (2 %) sont incertains ou disent que tout dépend (p.ex. besoin de plus d'information à ce sujet).

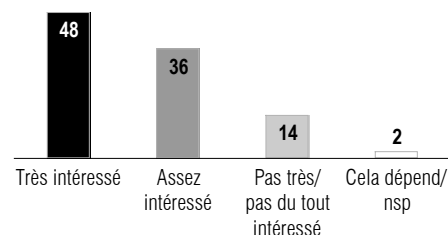
Dans l'ensemble, le niveau d'intérêt manifesté à utiliser des LFC est généralement semblable à la grandeur du pays, avec quelques variations apparentes entre les segments démographiques. L'intérêt est le plus grand parmi ceux ayant fait des études postsecondaires, les Canadiens âgés de moins de 55 ans et les résidents des centres urbains. Ceux qui se disent plus préoccupés par les changements climatiques sont plus intéressés, de même que ceux qui sont déjà engagés plus activement dans la réduction de leur propre consommation d'énergie. Fait intéressant, le niveau d'intérêt est semblable chez les propriétaires et les locataires.

Il est notable que le niveau d'intérêt est semblable à la fois pour les consommateurs qui avaient déjà entendu parler des LFC (84 % très ou assez intéressés) et ceux qui ont entendu parler des LFC pour la première fois dans le cadre de ce sondage (83 %).

Les personnes qui ne sont pas intéressées à utiliser les LFC étaient invitées à dire pourquoi cela ne les intéressait-il pas davantage. Les obstacles structurels ou liés aux coûts (55 %) ont tendance à être prédominants. Ils comprennent des préoccupations relatives au coût (22 %), à l'apparence ou au style (10 %), à la qualité de l'éclairage (9 %), qu'elles ne fonctionnent pas aussi bien que des ampoules ordinaires (8 %) ou qu'elles ne peuvent pas être installées dans certains appareils d'éclairage (8 %). Un sur six (17 %) des répondants disent n'être pas convaincus du besoin d'abandonner les ampoules ordinaires au profit des LFC. D'autres raisons comprennent le manque d'information (8 %), qu'ils n'utilisent ou n'achètent pas d'ampoules souvent (6 %) ou une perception qu'elles ne durent pas plus longtemps que les ampoules ordinaires (3 %).

## Intérêt à utiliser des LFC dans le foyer

Parmi ceux n'ayant jamais acheté de LFC  
Sept. 2004



### Q.35

*Les lampes fluorescentes compactes peuvent être posées dans la plupart des installations d'éclairage et consomment 75 % de moins d'énergie que les ampoules ordinaires. Bien qu'elles coûtent plusieurs dollars de plus que les ampoules ordinaires, elles peuvent durer jusqu'à au moins cinq ans. Dans quelle mesure seriez-vous intéressé à utiliser ces lampes fluorescentes compactes dans votre foyer ? Seriez-vous ... ?*

*Sous-échantillon : ceux qui n'ont pas entendu parler des lampes fluorescentes compactes ou qui n'en ont pas achetées au cours des 12 derniers mois*

## Raisons pour lesquelles n'être pas plus intéressés à utiliser des LFC

Sept. 2004

<b>Total des obstacles structurels/de coûts</b>	<b>55</b>
Coûtent trop cher/coûtent plus cher	22
Non esthétique/pas jolie	10
Le type d'éclairage qu'elles produisent	9
Ne fonctionnent pas aussi bien que les ampoules ordinaires	8
Ne peuvent s'installer dans mes installations d'éclairage	8
Ne voit pas le besoin de changer	17
N'en sait pas assez à ce sujet	8
N'utilise/n'achète pas beaucoup d'ampoules	6
Pas convaincu qu'elles durent plus longtemps	3
Autres mentions	12
Nsp/pr	3

### Q.36

*Pourquoi est-ce que vous n'êtes pas vraiment intéressé à utiliser ce type d'ampoules dans votre foyer ?*

*Sous-échantillon : ceux qui n'ont pas entendu parler des lampes fluorescentes compactes ou qui n'en ont pas achetées au cours des 12 derniers mois – et qui ne sont pas très ou pas du tout intéressés à utiliser les LFC*

## MÉTHODOLOGIE

Les résultats du présent sondage proviennent des questions qui ont été posées à 3 100 Canadiens âgés de 18 ans ou plus. Le sondage a été réalisé par téléphone entre les 10 et 26 septembre 2004.

### Méthode d'échantillonnage

La méthode d'échantillonnage a été conçue pour mener 3 100 entrevues au sein de foyers canadiens choisis au hasard. L'échantillon a été stratifié en fonction des dix provinces et des trois territoires afin de permettre des analyses régionales. L'échantillon est issu de la méthode d'échantillonnage RDD (« Random Digit Dialling ») qui a permis de choisir un cadre d'échantillonnage national pour ce sondage.

Pour chaque foyer que nous avons joint, nous avons sélectionné au hasard un répondant âgé de 18 ans ou plus, selon la méthode de « l'anniversaire le plus récent ». Cette technique fournit des résultats aussi valables et efficaces que l'énumération de tous les membres du foyer, suivi du choix d'un répondant au hasard.

Le tableau adjacent décrit la distribution de l'échantillon définitif et la marge de l'erreur d'échantillonnage. Les données définitives ont été pondérées selon l'âge et le niveau de scolarité au sein d'une province et selon l'ensemble de la région afin d'avoir l'assurance que les résultats nationaux sont réellement proportionnels à la distribution réelle de la population cible à la grandeur du pays.

### Conception du questionnaire

Le questionnaire utilisé pour ce sondage a été conçu en collaboration avec Ressources naturelles Canada et Environnement Canada. Il a été conçu de manière à traiter les objectifs généraux de la recherche et les champs d'intérêt précis tels que décrit pas le client.

### Distribution de l'échantillon définitif par région

	ÉCHANTILLON TOTAL NON PONDÉRÉ	MARGE D'ERREUR*
Canada atlantique	(799)	±3,5 %
<i>Terre-Neuve</i>	197	±7,0 %
<i>Île-du-Prince-Édouard</i>	200	±6,9 %
<i>Nouvelle-Écosse</i>	202	±6,9 %
<i>Nouveau-Brunswick</i>	200	±6,9 %
Québec	376	±5,1 %
Ontario	475	±4,5 %
Manitoba	200	±6,9 %
Saskatchewan	200	±6,9 %
Alberta	200	±6,9 %
Colombie-Britannique	250	±6,2 %
Territoires	(600)	±4,0 %
<i>Yukon</i>	200	±6,9 %
<i>Territoires du Nord-Ouest</i>	200	±6,9 %
<i>Nunavut</i>	200	±6,9 %
CANADA	3,100	±1,8 %

\* à un niveau de confiance de 95 %

Par conséquent, il comprend un grand nombre des questions du sondage de mars 2003, ainsi que des nouvelles questions conçues pour répondre à des questions d'actualité pertinentes.

Une fois le questionnaire arrivé à sa version finale et approuvé par le client, il a été traduit en français par les traducteurs professionnels de la société. Copie des versions française et anglaise du questionnaire sont jointes en annexe au rapport.



**Pré-test.** Avant de parachever le sondage pour le terrain, Environics a effectué un pré-test avec de « vrais » répondants. Il s'agissait d'entrevues téléphoniques menées de la même façon que lors du sondage véritable, mais auprès d'un petit nombre de répondants.

Les entrevues étaient sous la surveillance de l'équipe de recherche principale d'Environics et d'un représentant de Ressources naturelles Canada. Après le pré-test, Environics a fourni une évaluation détaillée des résultats du pré-test au client, ainsi que des recommandations de changements à apporter au questionnaire.

### Travail sur le terrain

**Entrevues.** Les entrevues ont été menées depuis les installations centrales d'Environics de Toronto et de Montréal. Des superviseurs étaient toujours présents afin d'assurer l'exactitude de l'entrevue et l'enregistrement des réponses. Dix pour cent du travail de chaque intervieweur était enregistré de façon discrète afin d'évaluer le niveau de qualité selon les normes établies par l'Association canadienne des organisations de recherche en marketing (CAMRO).

Un minimum de cinq rappels ont été faits à chaque foyer avant de le classer de « sans réponse ». La durée moyenne requise pour compléter une entrevue a été de 21 minutes.

Toutes les entrevues ont été réalisées dans la langue officielle de choix des répondants. Ce sondage a été enregistré auprès du Canadian Survey Research Council (CSRC). Ce système d'enregistrement permet au public de vérifier un appel de sondage, de s'informer au sujet du secteur d'activité et/ou de déposer une plainte.

### Rapports d'étape

Un total of 75 552 numéros étaient disponibles pour ce sondage. Lors du travail sur le terrain, un total de 59 387 numéros de téléphone ont été extraits de cet échantillon initial, puis un total de 3 100 entrevues ont été complétées. La marge d'erreur pour un échantillon de 3 100 est de  $\pm 1,8$  point de pourcentage, 19 fois sur 20. Les marges d'erreur sont plus grandes pour les sous-échantillons régionaux et démographiques.

Le taux réel de réponse pour le sondage a été de sept pour cent, soit le nombre d'entrevues complétées (3 100) divisé par le total de l'échantillon appelé (59 387) moins les foyers non admissibles, les numéros non valides/non résidentiels, les numéros hors service et les numéros présentant une barrière linguistique (17 134). Le taux réel de réalisation des entrevues est de 18 p. 100 : soit le nombre d'entrevues complétées (3 100) divisé par le nombre de répondants admissibles joints directement (17 547). Le tableau suivant présente la disposition finale de tous les numéros composés.

### Rapports d'étape

	#	%
Nombre d'appels total	59 387	100
Foyers non admissibles/contingentement atteint	915	2
Non résidentiel/ hors service	15 054	25
Barrière linguistique	1 165	2
Sous-total	17 134	29
Nouvelle base (59 387 – 17 134)	42 253	100
Aucune réponse/occupé/rép.non disponible	24 706	59
Refus	14 246	34
Fin au milieu de l'entrevue	201	1
Sous-total	39 153	93
Appels complétés (42 253 – 39 153)	3 100	7
Taux de réalisation [3 100/(42 253 – 24, 706)]		18

Nota : les pourcentages peuvent ne pas s'additionner exactement en raison de l'arrondissement

## Profil de l'échantillon

Le tableau adjacent présente un profil des l'échantillon final pondéré, par province/territoire/région et caractéristiques démographiques. Le tableau présente également une comparaison avec l'échantillon pondéré de 2003, ainsi qu'avec la population réelle selon les données du recensement de 2001.

## Profil de l'échantillon

	ECHANTILLON PONDÉRÉ		POPULATION** %
	2003 %	2004 %	
<i>Région/province</i>			
Atlantique	8	8	8
Québec	24	24	24
Ontario	38	39	38
Manitoba/Saskatchewan	7	7	7
Alberta	10	10	10
Colombie-Britannique	13	13	13
Territoires	*	*	*
<i>Sexe</i>			
Masculin	49	49	49
Féminin	51	51	51
<i>Âge</i>			
18-34	27	28	29
35-54	43	41	41
55+	29	29	29
<i>Scolarité</i>			
Élémentaire/partie du secondaire	13	14	23
Études secondaires terminées	21	21	24
Collégial/partie du niveau universitaire	35	36	31
Diplômés universitaires	29	28	23
<i>Langue maternelle</i>			
Anglais	63	62	59
Français	23	24	23
Autre	13	14	18

\* Moins de 1 pour cent

\*\* Source : Recensement de 2001